

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction (TÉLÉPHONES : 2-17 et 2-19) ; 3, Rue du Chemin-de-Fer. NEVERS

Directeur : P. E.-SAINT-POL

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX : PARIS 272-13

PUBLICITE — Annonces et réclames : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

QUATORZIÈME ANNÉE - N° 4.838

ABONNEMENTS:

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Nièvre et Limb.	44.00	25.00	13.00
Autres départ.	52.00	30.00	15.00
Union Postale	62.00	34.00	18.00

VENDREDI

26

MAI 1922



De gauche à droite, assis : MM. PIERPONT MORGAN, BERLACROIX, KENDERSLEY et SERGENT. Debout, au premier plan : MM. D'AMÉLIO, BERGMANN, WISERING. Debout au second plan, à droite de M. Bergmann : MM. MATHIEU et BEUILLIERS.

Les banquiers américains étudient les possibilités d'émission d'un emprunt international allemand

M. Lloyd George expose aux Communes les débats et les résultats de la Conférence de Gènes

LONDRES, 25 mai. — M. Lloyd George a été accueilli par des applaudissements nourris venus des bancs des partisans du Gouvernement, quand il s'est levé pour prendre la parole.

Il a déclaré qu'il ne se proposait de dire quoi que ce soit sur la question des réparations ou sur celle des relations avec la France, car il doit y avoir un débat à ce sujet à la Chambre des Communes, la semaine prochaine.

Il se bornera donc à la question de la Conférence de Gènes.

C'était une grande assemblée

M. Lloyd George dit que l'assemblée des Nations à Gènes a été probablement la plus grande qui se soit jamais réunie dans l'histoire du monde. Il y avait dans la salle de la Conférence, des nations qui s'adressaient à peine la parole parce qu'elles avaient un des querelles ou des malentendus.

La Conférence s'est tenue dans le calme et une harmonie parfaite.

On y discutait beaucoup

On y a discuté, non pas toutes les questions en litige entre ces nations, parce que beaucoup de ces questions avaient déjà été soumises à d'autres tribunaux, y compris la Société des Nations, mais on a discuté un grand nombre de questions dans un esprit d'amitié parfaite qui a été maintenu jusqu'au dernier moment.

Mais quel fut le résultat ?

M. Lloyd George a le sentiment que si une conférence de cette nature s'était tenue en 1914, cela eût évité au monde une expérience tragique. Le premier ministre récapitule les buts de la conférence : poursuivre la reconstruction des relations financières et commerciales, l'amélioration des relations diplomatiques, l'aplanissement de certains litiges qui mettaient en danger la paix des nations.

La conférence a-t-elle réussi ? La réponse de M. Lloyd George sera seulement d'exposer les faits et de laisser les députés juger eux-mêmes de ces faits.

Il y avait trop d'obstacles

La réalisation des conditions normales en Europe est entravée par de nombreux obstacles dont le premier a été constitué par la difficulté des devises et le manque de stabilité des cours des changes.

En second lieu, les restrictions douanières et commerciales, en troisième lieu, les difficultés de transport, en quatrième lieu, l'absence d'un sentiment de sécurité contre la guerre.

"Les Vieilles Tigres" rivalisent d'ardeur

Paris, 25 mai. — Ce matin, a commencé au Bourget, le meeting international aérien, organisé par les Vieilles Tigres (pilotes brevetés avant 1914), au bénéfice de la caisse de secours des pilotes, en présence de M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique ; Flaminio, député, président de l'Aéro-Club de France, de l'aéronaute brésilien Santos-Dumont, du comte de La Vaux, des personnalités civiles et militaires de l'aéronautique et d'un public assez nombreux.

Le programme de ce matin comportait les départs de la coupe Lambin, épreuve de transport sur le parcours Paris-Bruxelles-Londres-Paris, et ceux de la coupe Bathiat, réservée aux aviateurs militaires sur le parcours Paris-Angers-Paris.

A partir de 10 h. 30, sont partis successivement, pour la coupe Lambin, les aviateurs Bajou, seul à bord ; Cazal, avec son mécanicien, et l'anglais Etroken, seul à bord.

A 11 h. 20, ont commencé les départs des aviateurs militaires, pour la coupe Bathiat. Pendant qu'avait lieu ces départs s'est disputé le prix du premier départ. Cette épreuve consistait pour le pilote à décoller le plus rapidement possible. Elle a donné le classement général suivant :

1^{er} Fronval, en 13" 2/5 ; 2^e Bossoutrot, en 15" 4/5 ; 3^e Canivet.

Des aviateurs militaires qui sont partis ce matin pour disputer la coupe Bathiat, sur le parcours Paris-Angers-Paris, trois ont terminé l'épreuve dans l'ordre suivant :

Le lieutenant Battelier, en 3 heures 25' 30" ; 2^e adjudant Ruampf, en 3 heures 28' 49" ; 3^e sous-lieutenant Roussel, en 3 heures 30' 58" 4/5.

M. Lloyd George rappelle alors que quatre commissions ont été établies pour traiter ces différents problèmes.

M. Lloyd George expose ensuite les conditions économiques regrettables existant en Europe depuis la guerre et auxquelles le but de la commission est de porter remède. Le problème qui a absorbé la plus grande attention de la délégation et qui a soulevé le plus de controverses est naturellement le problème russe.

— J'y voudrais dire comment le problème s'est présenté à nous à Gènes, et je crois essentiel d'exposer les faits sans tenir compte de leur portée particulière sur toutes conclusions qui peuvent être tirées, soit par les membres de cette chambre, soit par moi-même personnellement.

La misère de la Russie

A Gènes étaient assis autour d'une table, les représentants de 34 nations, à côté siègent les délégués russes, représentant plus de pauvreté, de misère, de désolation, de faim, de pestilence d'horreur et de désespoir humain, que toutes les autres nations représentées dans la salle des conférences.

C'est là le premier fait dont il faut se rendre compte.

L'autre fait c'est que sans l'assistance de la trentaine de nations, la Russie, que fut son gouvernement, ne pouvait espérer parvenir à sortir de cette fosse de misère sordide.

Trois alternatives se présentaient à Gènes, pour faire face au problème russe. Fallait-il employer la force ? Personne n'y pensait. Fallait-il laisser la Russie à son sort, en attendant qu'elle soit un gouvernement plus acceptable ? Personne à Gènes ne fit cette proposition.

Qui donc aurait pu être certain d'assurer la paix de l'Europe dans de pareilles conditions ?

La leur sinistre de Rapallo

L'éclair du traité de Rapallo a jeté tout-à-coup une lueur sinistre qui montrait qu'on ne pouvait pas laisser la Russie à elle-même.

Sans doute l'Allemagne est désarmée, et vous pourriez la gêner encore davantage et la rendre absolument impuissante. Mais il y a une chose que vous ne pouvez pas faire, c'est d'empêcher que la Russie s'arme de nouveau si les deux nations sont réduites au désespoir.

L'Allemagne ne peut pas reconstruire la Russie au point de vue financier. Elle n'a pas d'argent pour cela. Il faut de l'argent de l'Occident pour cela, mais quand il s'agit d'armement la question change d'aspect. Alors que l'un des deux pays renferme toutes les ressources naturelles, l'autre a pour lui toutes les ressources techniques, toute l'habileté scientifique. Voilà les possibilités qu'il faut envisager et je souhaite que l'avertissement que je donne aujourd'hui à cet égard, n'ait pas à être répété dans quelques années.

En présence de ces possibilités, tous les membres de la délégation britannique à Gènes se sont consultés et ont été d'avis que dans l'intérêt de la paix du monde, il fallait arriver à un arrangement avec la Russie.

Vichy organise pour la Pentecôte des fêtes splendides

Vichy, 25 mai (de notre correspondant particulier). — Après le brillant succès obtenu par l'entrée solennelle de S. M. la Reine de la saison thermale 1922, Vichy n'hésitant devant aucun sacrifice offrira à ses hôtes les dimanche et lundi de la Pentecôte une manifestation de premier ordre.

De toutes parts des adhésions nombreuses d'athlètes et d'équipes de Bordeaux, Lyon et Paris, sont parvenues à la commission d'organisation, montrant ainsi l'importance que ces fêtes ont su prendre dans le monde sportif. A Vichy, plus qu'ailleurs, nous nous devons d'encourager par tous les moyens le développement de l'éducation physique et des sports athlétiques. Nul doute que tous nos compatriotes n'aient à cœur de s'en faire les propagandistes zélés.

Paris-Bruxelles

Paris, 25 mai. — Voici les résultats de la course Paris-Bruxelles :

- 1^{er} Sellier, à 3 h. 49' 45".
- 2^e Sérés, à 3 h. 52' 20".
- 3^e Vermandel.
- 4^e François Godard.
- 5^e Lenars.
- 6^e Despontin.
- 7^e Marchand.
- 8^e Dhers.
- 9^e Alavoine.

Nouvelles Brèves

— Le comte Balfour a été présenté à la chambre des Lords, dans laquelle il siègera désormais.

— M. Schanzer se propose de venir à Londres en vue de la conclusion d'un accord entre la Grande-Bretagne et l'Italie.

A Dun-sur-Auron, M. Strauss visite la Colonie des démentes séniles et déclare à l'envoyé spécial de "Paris-Centre" qu'il travaille à la réalisation de certaines lois d'assistance sociale

DUN-SUR-AURON, 25 mai (de notre envoyé spécial). — Il y a trente ans, en 1892, sur le rapport de M. Deschamps, conseiller général de la Seine, et sur l'inspiration du docteur Marie, le conseil général de la Seine décida de créer à Dun-sur-Auron une colonie familiale qui traiterait à domicile des démentes séniles, et envoyait ainsi 100 malades pour être installés à titre d'essai dans les familles de la localité.

C'était une initiative nouvelle, imitée des colonies écossaises, sur l'essai de laquelle on n'était pas alors sans inquiétude, mais qui, d'année en année, s'affirma de plus en plus heureuse, à tel point qu'aujourd'hui la colonie a plus de 1000 hospitalisés et qu'elle est devenue un foyer de bien-être et de plaisir pour les familles de Dun-sur-Auron.

Le centenaire de la fondation

Un tel succès a incité le département de la Seine à célébrer le centenaire de la fondation de la colonie et à demander au ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance de vouloir bien présider la cérémonie.

Arrivé à Bourges, par train spécial, à 11 heures 20, M. Strauss, accompagné du préfet de la Seine, de M. Marin, président du conseil général de la Seine, de M. Magnez, sénateur et président de la commission du contrôle, des docteurs Marie, Filassier et de nombreuses personnalités, était salué sur le quai de la gare de Bourges par le préfet du Cher, le procureur général, MM. Valan, premier adjoint, Mauger et Pajot, sénateurs du Cher, et quelques minutes après, un train spécial des chemins de fer économiques sous les ordres de M. James, inspecteur prenait le départ dans la direction de Dun.

Une heure après, le cortège ministériel mettait pied à terre et était reçu par les sous-préfets de Saint-Amand et Sancerre, M. Vinadelle, conseiller général et maire de la ville, aux accents de la « Marseillaise », jouée par la fanfare municipale.

Après un court arrêt à la salle d'attente du cortège escorté par les sociétés sportives et les pompiers, montait l'avenue de la Gare, la rue du Marché, joliment décorées et se dirigeait vers le hall du marché couvert, où eurent lieu les présentations officielles.

Le ministre eut un mot aimable pour tous, pour l'abbé Allois, curé de la ville, pour M. Guadon, directeur de l'école libre, les pupilles de la nation, la société de secours mutuels, la société sportive, etc.

Les mutilés expriment leurs doléances

Arrivé devant la section des mutilés de la guerre, il s'arrêta avec une bienveillance toute particulière. M. Anquet, au nom de l'Association, en profita pour remercier le Gouvernement des efforts qu'il fait pour satisfaire à tous leurs desiderata, mais il ne cachait pas au ministre son étonnement en voyant que l'on n'avait pas fait pour les mutilés tout ce qu'ils étaient en droit d'espérer.

Il cita notamment des groupes de pensionnés à 65 %, qui attendent depuis plus d'un an la liquidation de leur pension et qui malgré toutes les promesses, n'ont encore rien obtenu.

Il demanda qu'on voulût bien se montrer à l'avenir plus disposé à soulager la fortune de ceux qui ont payé de leur sang le salut de la patrie.

Le ministre se fit impressionné et prend des notes. Il dit qu'il fera part de ces réclamations à M. Maginot, ministre de la guerre et des pensions. Puis le cortège se rendit à la colonie familiale où eut lieu un banquet de 150 couverts.

Les discours

Le préfet du Cher, M. Vinadelle, M. Gestat, président du conseil général du Cher, M. Fleuret, conseiller général de la Seine, et rapporteur du budget des colonies familiales, M. Marin, président du conseil général de la Seine, M. Autrand, préfet de la Seine, le docteur Marie, médecin-chef des services d'assurances, M. Magnez, sénateur de la Seine, MM. Mauger, sénateur du Cher, prirent la parole. Enfin, M. Strauss se leva.

Après avoir évoqué les initiatives sociales auxquelles il contribua pour une large part au conseil général de la Seine, il insista particulièrement sur les bienfaits de l'assistance accordée aux vieillards dans des colonies familiales comme celle de Dun.

Il fut ressortir l'économie budgétaire qui en résulte, étant donné que le prix de la journée dans ces familles ne revient qu'à 4 fr. 50, alors que la journée dans les asiles s'élevait à 15 fr. Et il termina en buvant à la fraternité du département de la Seine et du département du Cher.



Phot. Rol. Cl. Paris-Centre. Trois élégantes à Longchamp

Sous la présidence de M. Henry Paté Haut-Commissaire aux Sports Cosne-sur-Loire a fêté, hier, l'Athlétisme

COSNE, 25 mai (par téléphone, de notre correspondant particulier). — Les premiers rayons d'un soleil qui sera encore implacable aujourd'hui ont surpris, malgré l'heure matinale, une ville, déjà animée.

Les organisateurs de la grande manifestation athlétique du 25 mai mettent une dernière fois la main aux ultimes préparatifs.

C'est qu'on a travaillé ferme au F. C. C. tous ces temps derniers ! Et les moindres détails ont été étudiés, parfois même avec une chaleur et une vigueur bien sportives.

Aussi, quelle belle école d'énergie pour les jeunes que de voir la volonté et la persévérance employées par les dirigeants du club pour organiser une telle manifestation.

Nous nous plaisons à constater et à publier que l'entente et le dévouement de tous les membres du club fut parfaite et contribua dans une large mesure à la réussite de la fête.

C'est là aussi, il faut le dire, le résultat de la confiance que tous éprouvent en leurs chefs. Nous voulons parler de MM. Griçonnet, président du club et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Nous tenons à ajouter que le club ne fit pas appel en vain à la collaboration des autres sociétés de la ville, les gymnastes de la Cosnoise, les musiciens de la Fanfare, la Société des Fêtes en la personne de son actif président, M. Leblanc-Laborde, n'eurent leur précieux concours à la disposition des organisateurs qui trouva également, auprès des autorités civiles et militaires l'accueil le plus sympathique.

Ceci dit, passons au compte rendu de la fête.

Déjà, hier mercredi, la Fanfare de Cosne, avec le concours des trompettes de la Cosnoise, jeta la première note de fête en donnant une retraite aux flambeaux ; ce fut une jolie retraite, rien n'y manqua ; les lampions, le bruit, les gongs ouvrant le passage au cortège, la foule suivant tout cela dans un nuage de poussière et les musiciens, dans cette prison mouvante, parcoururent les principales rues de la ville.

Dimanche matin, les rues sont animées de bonne heure par les visiteurs et les membres des clubs qui viennent participer aux épreuves.

L'arrivée du haut-commissaire

Dès onze heures, l'animation est grande aux alentours de la gare.

M. Henry Paté, haut-commissaire aux sports, arrive à 11 h. 30.

A sa descente de wagon, il se dirige dans la salle d'attente des premières classes, aménagée en salon par le personnel du service de la voie ; des trophées de drapeaux, des tapisseries tendues le long des murs, des plantes vertes judicieusement placées forment un ensemble remarquable de goût.

M. Paté est reçu par les autorités civiles et militaires.

Après un morceau de musique joué par la fanfare, M. Claude Goujat, maire, lui souhaite la bienvenue au nom de la ville de Cosne ; M. Leblanc-Laborde, président du comité des fêtes lui adresse aussi un discours de bienvenue.

Les officiels et la foule quittent le stade. M. le Haut-commissaire se rend à la gare où il prend l'express de Paris à 18 heures 46.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Le Haut-commissaire aux Sports, M. Henry Paté, est accompagné de MM. Griçonnet, président du club, et de ses dévoués lieutenants Chevrin, Peron, Delavaivre, Vitain, Surtel, etc.

Un banquet bien arrosé

Après les discours, fanfare en tête, suite des officiels, le cortège se dirigea au Tivoli où un banquet de 30 couverts sera parfaitement servi par M. Dien.

Le banquet est présidé par M. Henry Paté. A sa droite MM. le préfet, Provost Dumarchais ; à sa gauche MM. Claude Goujat, Bourguier.

En face M. Griçonnet, ayant à sa droite MM. Renard et Régnier et à sa gauche MM. Leblanc-Laborde, Chomet et Geoffroy-Saint-Hilaire.

La plupart des autorités présentes à la gare assistent en outre au banquet.

Banquet officiel sans incident, menu copieux, arrosé de bons vins.

Au champagne une surprise agréable était réservée. Soudain, sans qu'on l'ait mentionné sur le menu, des sons mélodieux parvinrent aux oreilles des convives ; deux artistes bien connus, M. et Mme Charonnet faisaient apprécier leur talent.

Puis ce fut l'heure des discours. M. Griçonnet, président du F. C. C. fait d'une façon remarquable l'histoire de la société. Il est fréquemment applaudi.

MM. Claude Goujat, Provost Dumarchais et Bernard préfet de la Nièvre prennent ensuite la parole.

M. Paté répond :

« D'une voix bien timbrée et prenante, il fait ressortir avec une sincère conviction les bienfaits du sport au point de vue physique, social et intellectuel. »

Le banquet terminé, précédé de la Fanfare, le cortège se rend au Stade.

Route de Saint-Agnon, des autos transportent les officiels au terrain du F. C. C. où une foule très dense se presse autour des barrières.

Sur le terrain s'emploient activement les organisateurs.

M. Chevrin, commissaire général, infatigable, a Peil à tout, intelligemment secondé par MM. Perron, Charbonnel.

Nous reconnaissons avec plaisir les sportifs nivernais : L. Quignon et A. Virlogeux, qui sont toujours présents aux grandes manifestations sportives de la région.

En parachute

Dans un coin du stade, profitant de la proximité du terrain d'aérostation, la saucisse est là et les aérostiers se livrent à différents exercices.

Tout à coup, un point noir quitte la nacelle et la foule assiste à une très intéressante descente en parachute, qui réussit parfaitement.

Pendant ce temps, les épreuves athlétiques se disputent.

La musique du 13^e de ligne

La musique militaire du 13^e de ligne venue spécialement de Nevers, fait entendre par intervalles ses merveilleux morceaux.

Le défilé des athlètes est très applaudi.

Les exercices des pupilles de la section féminine sont très remarquables.

Les épreuves terminées, M. Paté félicite les athlètes et on procède à la remise des prix.

(Lire en page 2, dans notre rubrique sportive, les résultats des concours athlétiques.)

Les distinctions

Avant de descendre de la tribune, M. Henry Paté annonce que les distinctions suivantes ont été accordées par le ministre de l'Instruction publique :

Officiers d'Académie : Commandant Mangenot.

MM. Marcel Chevrin et Bernard Cerron, trop jeunes pour recevoir la distinction qu'ils méritent, reçoivent des lettres de félicitations. Ces distinctions sont vivement applaudies.

D'autre part, un certain nombre de dossiers parvenus trop tard au Ministère de l'Instruction Publique, n'ont pu avoir de suite immédiate. M. le haut-commissaire annonce qu'il les a transmis avec avis très favorable au ministre.

Ces propositions concernent : Officiers de l'Instruction publique : M. Quillier, de Guérygny ; officiers d'Académie : M. Villain, Goulet, Baudin, Renaud, Charbonnel, Pousé, Laudet, directeur de La Nivernaise, et Maclos.

Les officiels et la foule quittent le stade. M. le Haut-commissaire se rend à la gare où il prend l'express de Paris à 18 heures 46.

La taxe des hôtels et établissements de luxe

Paris, 25 mai. — La commission nommée récemment par le ministre des Finances pour étudier les modifications susceptibles d'être apportées à la taxe des hôtels et établissements de luxe, vient de terminer ses travaux, après avoir examiné les critiques que soulève l'application sous la forme actuelle de l'impôt sur le chiffre d'affaires aux hôtels, cafés et restaurants, la commission s'est ralliée à un système qui comporte la suppression des commissions actuelles de cinquante et indiquant que la taxe s'appliquerait au moyen d'un tarif gradué de 10 %, d'après les prix pratiqués dans chaque établissement.

M. de Lasteyrie a approuvé le texte adopté par la commission qu'il adressa incessamment aux commissions parlementaires chargées de l'examen.

UN TAMPONNEMENT SOUS UN TUNNEL

Rome, 25 mai. — On mande de Gènes : Dans l'après-midi, du 23 mai, le rapide de Rome est entré en collision avec le train de Vintimille, sous le tunnel à proximité de la gare centrale. Il y a une douzaine de blessés.

DERNIERE HEURE

Après ses explications sur la Conférence de Gênes M. Lloyd George obtient la majorité à la Chambre des Communes

(Suite de notre compte-rendu de 1^{er} page)

Londres, 25 mai. — M. Lloyd George continue :
— La révolution russe entraîne aussi de graves conséquences : la réputation des obligations contractées par la Russie avant l'instauration du gouvernement révolutionnaire. Mais il y a cette différence avec la France que celle-ci a créé un système de petites propriétés pour les paysans, sans offrir de compensation pour les terres confisquées. La France n'a pas cherché à enrichir de l'argent aux autres nations. Or, la Russie, avec sa confiscation, avec la réputation de ses dettes, s'en va trouver les nations mêmes auxquelles elle refuse de leur donner des compensations au maintien de la saisie et leur dit : « Prêtez-moi encore d'autres sommes ! »

Les Soviétiques refusent de payer leurs dettes

L'argumentation que nous opposée les représentants de la Russie est celle-ci : la révolution constitue une rupture complète avec le passé, avec les précédents du passé, avec les traditions du passé, avec les obligations du passé.

Néanmoins, nous comprenons que nous ne pouvons pas arriver à nous reconstruire économiquement sans le concours des nations pratiquant un système politique qui diffère de notre propre système politique, et contre lequel nous lutons.

Nous comprenons aussi que nous ne pouvons obtenir le concours des capitalistes à certaines conditions. Nous sommes prêts à reconnaître les dettes contractées par la Russie avant la révolution, prêts à prendre les dispositions pour les rembourser, mais en l'état dans lequel nous nous trouvons actuellement, nous ne sommes pas en mesure de payer les remboursements ni même de servir des intérêts. Il faut attendre que notre situation économique soit rétablie et ce rétablissement ne pourra avoir lieu que si vous nous aidez.

Mais réclament 5 milliards de livres sterling

Les Russes nous ont demandé quelles sommes nous étions disposés à leur avancer. C'était là une question d'affaires à discuter, mais de leur côté, ils ont formulé une réclamation de 5 milliards de livres sterling pour des dégâts causés en Russie pendant la guerre.

Nous n'avons pas accepté cette prétention et nous nous sommes déclarés prêts à renoncer aux avances que nous avions faites à la Russie pendant la guerre. La réponse des Russes n'a pas été entièrement acceptable. Néanmoins nous en avons trouvé les éléments suffisants pour poursuivre la discussion d'affaires.

M. Lloyd passe ensuite en revue les faits connus de tout le monde. Il dit notamment que les Belges ont exigé le retour des biens à leurs propriétaires. Dans tous les cas où cela serait possible, mais ce n'était pas là une question exclusivement imposée par la résolution de Cannes. La

Encore des cadavres de l'« Egypte »

DOUARNENEZ, 25 mai. — M. François Bondey, patron du bâtiment de pêche « Bon Voyage », se trouvant à 15 milles à l'ouest d'Ouessant, a recueilli le cadavre d'un hindou âgé de 28 à 30 ans mesurant 1 m. 67. D'autre part, M. Joseph Perherin, patron du bateau de pêche « Elisabeth », a recueilli le cadavre d'un marin anglais mesurant 1 m. 65, paraissant âgé de 30 ans. On a trouvé sur lui 10 pièces de 1 penny. Ces deux cadavres non identifiés ont été ramenés à Douarnenez.
Des obèques solennelles ont été faites aujourd'hui aux victimes de la catastrophe du paquebot « Egypte », à Douarnenez et à Treboul.
Toutes les notabilités du pays y assistaient, ainsi qu'une foule nombreuse.
Les chars funéraires ornés de drapeaux disparaisaient sous les couronnes et les gerbes de fleurs, offertes par la population. Deux nouveaux cadavres viennent d'être ramenés à Douarnenez.

UN GENERAL BLESSE EN IRLANDE

DUBLIN, 25 mai. — Le général Higginson qui conduisait sa voiture attelée d'un poney, près de Tipperary, s'est vu barrer la route par un groupe d'hommes armés qui ont exigé qu'il leur remit le poney et la voiture. Le général a continué son chemin, mais ses agresseurs ont tiré sur lui et l'ont blessé au cou et à l'épaule.

Une audition par T. S. F.

Paris, 25 mai. — Sous la présidence d'honneur de M. Raymond Poincaré, président du Conseil, et sous la présidence effective de M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, le radio-club de France a donné ce soir un grand gala de téléphonie sans fil, dans la salle des fêtes du Trocadéro. Cette audition est donnée au profit d'un monument que la marine française se propose d'élever à la mémoire de ses morts.
Trois antennes ont reçu respectivement la transmission d'écritures, le concert et les chants, les appels des postes lointains et des navires en mer. Le concert donné à Levallois et joué par l'orchestre de l'Opéra-Comique, sous la direction de M. Archimbaud, a été reçu par des diffuseurs.
C'est ainsi que le public put entendre des partitions musicales de César Frank, de Terrasse, de Fauriel, et des chants de Mlle Chénal et de M. Fabert. D'autre part, un autographe transmis par T. S. F. de Bordeaux et mis sur une pellicule photographique a été projeté sur un écran.
Des ballets ont été de même exécutés à son de l'orchestre placé à Levallois. Ces diverses expériences ont été présentées et expliquées par M. Belin.

DES SARDINES POUR RIEN

La Corogne, 25 mai. — L'abondance des brèves de sardines est telle que les pêcheurs ne sachant où les vendre, les distribuent gratuitement au public.

LA MORT DU TORERO

NIMES, 25 mai. — Au cours d'une course libre de taureau, le torero José Belza, en assant la cape, a reçu d'un taureau, un coup de corne en pleine poitrine. Il est mort peu de temps après.

France s'est jointe à la Belgique par esprit de solidarité avec elle, mais les Russes n'ont pas accepté car l'opinion publique en Russie était contraire.

1.450.000 « rouges » à la frontière

M. Lloyd George dit ensuite qu'il s'agit de parer au danger d'une nouvelle guerre en Europe. La première armée rouge a des effectifs de 1.450.000 hommes. Les troupes rouges étaient massées sur les frontières de la Belgique et sur les frontières de la Pologne. Questionnées sur ce sujet, les Russes ont allégué que c'était parce que les Polonais et les Roumains massaient eux-mêmes des troupes sur leurs frontières.

Ces considérations constituaient un danger d'hostilités et c'est pour parer à ce danger d'hostilités éclatant au cours des discussions que 34 nations se sont engagées à la trêve que l'on sait.

S'il nous est facile, à nous, en Angleterre, qui sommes à des centaines de lieues de ces frontières à la mer qui nous protège, d'apprécier de la tranquillité, c'est une chose bien différente quand un simple cours d'eau nous sépare de 1.500.000 hommes révolutionnaires en armes, ayant derrière eux, une population affamée.

M. Asquith doute avec raison

M. Asquith prend à son tour la parole. Il dit notamment que sera pour les bolchevistes un grand soulagement d'apprendre de la bouche même de M. Lloyd George qu'une politique de confiscation peut servir de base à la société conservatrice en Russie.

L'orateur se demande si la conférence de Gênes a fait avancer d'un seul pas, la reprise des relations économiques avec la Russie et le reste de l'Europe. Tout cela sera l'œuvre de la conférence de La Haye, laquelle reprendra les choses du tout au tout, mais avec le souvenir plutôt décourageant que 34 nations ont passé à Gênes cinq semaines sans avoir fait avancer les affaires d'un seul pas.

M. Asquith s'étonne que M. Lloyd George n'ait pas fait savoir à la Chambre des Communes que des armées se massaient sur

les frontières russes et polonaises. Il souligne l'importance de l'absence des Etats-Unis à la conférence de Gênes, et signale que le teneur de la participation de la France est un grave facteur.

M. Clynès, au nom du parti ouvrier dit que la conférence de Gênes n'a abouti à rien.

L'orateur ne blâme pas la France de son attitude, c'est l'Angleterre qui doit être blâmée pour une large part. La France ne fait que demander ce que le traité lui donne.

M. Rupper Gwynne fait remarquer que M. Lloyd George n'a pas dit que les relations entre la France et l'Angleterre avaient été mises en danger par la conférence.

Lord Robert Cecil dit que la meilleure chance d'une solution serait pour la conférence de La Haye qu'en se conformant aux conditions mises par les Etats-Unis à la conférence de Washington, sinon il faudrait mieux ajourner la conférence de La Haye et préparer une autre conférence à laquelle participeraient les Etats-Unis.

Le ministre de l'Intérieur, qui toute rupture de notre entente avec la France constituerait un véritable désastre.

La discussion se termine par un vote en faveur du gouvernement par 335 voix contre 26.

La Chambre repousse une motion de M. Gwynne, qui impliquait le manque de confiance dans le gouvernement.

M. REIBEL A METZ

Metz, 25 mai. — M. Reibel arrivé dans la matinée à 5 heures, a remis la croix de guerre à 13 communes dévastées du département de la Moselle.

Après la cérémonie de la remise des décorations à ces villages, au cours de laquelle le ministre des Régions libérées a fait féliciter du courage dont ils ont fait preuve durant les longues années où ils eurent à supporter le joug allemand, un banquet lui a été offert à Château-Salins.

Au dessert, M. Reibel a exalté le courage et l'inébranlable fidélité de toute la terre lorraine. Puis il a exprimé sa satisfaction de voir se resserrer chaque jour les liens qui unissent l'Alsace-Lorraine à la France.

ALLIER

VICHY

DEMIERS ECHOS DE LA VISITE DE M. JAMES W. GERARD A VICHY
Il nous faut revenir sur la visite qu'a faite à notre ville M. Gérard, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Berlin et insister sur le caractère de démonstration cordiale qu'elle a prise en faveur de nos thermes en général et des stations françaises en particulier.
En prenant congé de l'ambassadeur après qu'il eut conduit au Théâtre du Casino où il fit une courte apparition, le maire de Vichy, M. Lasteysras, offrit à notre hôte illustre de lui faire visiter le lendemain la ville, les sources et les services des fermiers de l'Etat.
Son Excellence accepta avec un empressement marqué et dit tout le plaisir qu'il aurait à admirer les beautés de la station sous la conduite d'un cicérone autorisé. Rendez-vous donc fut pris, pour 10 heures, mardi, à l'Hôtel Majestic.
Avec cette exactitude qui, s'il est vrai qu'elle est la politesse des rois, est également celle des hommes d'Etat de la Grande République américaine, l'ambassadeur, accompagné de M. le sous-préfet, de M. le maire de Vichy, de M. le directeur de la Compagnie Fermière et de M. de Saint-Pouloff inspecteur général, se rendit à l'heure dite au Palais des Sources où, sous un dôme léger sourdissent les bienfaisantes eaux qui ont nom Grande Grille, Chomel, Lucas, Mesdames. Il admira le bel ordonnancement de cette galerie qu'abrite les hautes fontaines d'un parc magnifique et le cortège se rendit à la Pastillerie proche où M. l'ambassadeur parut s'intéresser vivement au fonctionnement des différents services : extractions des sels, malaxage de la pâte, moulage des pastilles, etc.
On passa à l'Etablissement des bains de première classe, qui laissa M. l'ambassadeur sous le coup de la plus agréable impression tant au sujet des bains proprement dits que des services annexes : mécanothérapie, radiographie, etc.
Il restait à conduire Son Excellence au Parc des Célestins distant comme on le sait de la Galerie des Sources. Ravi du site, plein d'ombrage et de fraîcheur, M. Gérard se fit longuement expliquer l'origine des Célestins et donna des détails sur ces eaux réputées.
Il consentit ensuite à se laisser photographier en souvenir de son golf et l'on partit pour le terrain du golf dont il admira l'agencement ultra-moderne avant de se rendre à la Source Bonssange dont le puissant jaillissement l'émerveilla.
Le déjeuner offert par la Compagnie Fermière à notre hôte et servi au Majestic fut empreint si possible d'une cordialité plus grande que celle de la ville. Son Excellence qui parle le français avec distinction, se montra d'une amabilité charmante et au cours du déjeuner voulut bien promettre de ses compatriotes les articles coloniaux qui, inspirés par la haine allemande, paraissent sur notre station.
A ce moment, M. le maire de Vichy, après avoir remercié M. l'ambassadeur de ses cordiales dispositions, se permit de lui dire : — Hier, M. l'ambassadeur, au cours d'une conversation privée que j'ai eue avec votre Excellence, vous m'avez fait l'honneur de me confier en substance que l'Amérique reprochait les menées bolchevistes et n'hésitait à avoir jamais aucun commerce avec eux. m'autorisez-vous à faire publiquement état de cette déclaration.
— Je vous y autorise volontiers, répondit avec la meilleure grâce du monde M. Gérard, et vous répète que l'Amérique a horreur du bolchevisme et ne saurait admettre des méthodes de gouvernement basées sur la violence. Vous pouvez même ajouter que les Etats-Unis ont pris soin d'expulser tous les sujets bolchevistes de leur territoire. Une femme même, qui affichait trop de sympathie pour eux fut récemment d'aller vivre dans leur pays. Elle en revenait d'ailleurs peu de temps après, mais... elle n'était plus bolchevique !
Ceci fut dit avec une joviale ironie qui emprunta le rit de l'assistance, et c'est sur cette dernière phrase que se termina la visite.

NOS THEATRES

Grand Casino. — Spectacle à 8 h. 12 : *Le Réveil*, 3 actes de Paul Hervieu ; *La Chance du Mari*, 1 acte de Caillaud et de Fiers.
Nouveau Casino. — Tous les soirs, spectacle de Music-Hall.
Petit Casino. — Trois concerts par jour sur la terrasse.

Nos hôtes. — Miss Victoria Campbell, de Monté-Carla ; Mrs et M. Townsend, de Philadelphie ; M. Marcus Marks, de New-York ; baron et baronne de Scherzholtz (Calvados) ; M. et Mme de Sevelinges, de Versailles ; commandant Benazel, de Rabat.
Une nouvelle arroseuse. — Le maire de Vichy, en présence de nombreuses réclamations qui lui sont adressées, a l'honneur de faire savoir à ses concitoyens, qu'il saisit le conseil municipal d'une proposition en vue de l'acquisition d'une troisième arroseuse automobile qui pourrait être livrée dans la quinzaine.

MOULINS

LES PETES DES 27 ET 28 MAI
M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, qui présidera dimanche les fêtes organisées par les mutilés et les anciens combattants de Moulin, arrivera dans notre ville, demain samedi, par l'express de 14 heures 10.
Il sera accompagné par le chef-adjoint de son cabinet, M. Magnanou, dont on connaît la compétence sportive.
Les fêtes débiteront demain soir par un concert donné au kiosque par la fanfare d'Yzeure et le Rallye Bourbonnais.
Trouvailles. — Il a été trouvé : par Mlle Lescour, 4, rue des Six-Frères, une paire de gants ; par M. Laporte, 10, rue des Pottiers, une broche-médaille ; par M. Arravon, 123, rue des Garceaux, une coupe de la Banque de France ; par M. Chomette, boulevard Ledru-Rollin, une montre en or ; par M. Turinard, 17, rue de Desaix, un portefeuille.
A qui le chien ? Un petit chien, sous poil blanc, s'est réfugié chez M. le docteur Penard, rue des Tanneries.
SAINT-DIDIER-EN-DONON
Arrestation. — Un nommé Célestin Anjorand, 55 ans, journalier, originaire de Châteauneuf (Indre-et-Loire), a été arrêté pour vagabondage.
VARENNES-SUR-ALLIER
Etat civil : — Christian David de Beauvilliers.
Naisances. — Louis Morellet, et Louis Lamotte. — Antoine Lambert, employé au P.-L.-M. à Saint-Germain-des-Fossés, et Eugène Guyot, de Saint Germain des Fossés.

CHATEL-MONTAGNE

LES COMBATTANTS
A la demande d'un certain nombre de mutilés et d'anciens combattants de cette importante commune, deux délégués de la Fédération Régionale de Vichy, ont été nommés : M. Bourbonnais, sous-secrétaire de la Fédération, et M. Chomette, secrétaire.
A l'issue de cette réunion au cours de laquelle furent traitées et commentées de nombreuses questions ayant trait à la loi des pensions, une section fut formée à Chatealmontagne avec un bureau provisoire composé des dévoués camarades dont les noms suivent :
Président : M. Duzeller, maréchal du Bourg ; secrétaire, M. Garrivier Claudius, à Chargos ; secrétaire, M. Sabagnat Claude, au Bourg ; trésorier, M. Bonnet Antoine au Bourg.
Délégués à la propagande, MM. Bonnet Pierre à Lignemont ; Jonard Michel, à Chargos ; Vidal Jean, à la Croix de l'Église.

Les SPORTS

Les Résultats de la fête athlétique de Cosne

(Suite de notre compte rendu de page 4)
Lancement du disque. — 1. Fourrey, Alliance Sportive Auxerroise, 30 m. 05.
2. Pouffier, F.C.C.; 3. Suc, Alliance Sportive Micheli.
100 mètres plat, 2^e catégorie. — 1. Gireux, Union Sportive de Langie, 12"; 2. Ducoux, F.C.C.; 3. Lavergnon, Pelican Charlois.
100 mètres plat, 1^{re} catégorie. — 1. Bartholi, Métro-Club, 11" 5; 2. Darnier, Métro-Club; 3. Anglard, Alliance Sportive Micheli.
1.500 mètres plat. — 1. Gaud, Métro-Club, 4' 20" 1/2; 2. Gabriel, All. Sportive Micheli; 3. Beausse, Métro; 4. Dubost, Métro.
Saut en hauteur sans élan. — 1. Vazeille, 1 m. 68, All. Sportive Micheli; 2. Loret, 1 m. 60, Union Sportive de Langie.
Lancement du poids. — 1. Desset, Alliance Sportive Micheli, 10 m. 82; 2. Pouffier, F.C.C.; 3. Suc, 9 m. 48.
200 mètres plat. — 1. Bourgougnan, Micheli 25" 3/5; 2. Arnaud, Alliance Sportive Micheli; 3. Lavignin, P.A.G.
400 mètres plat. — 1. Beudon, Métro, 57"; 2. Seguin, Micheli; 3. Perrichon, Union Sportive de Langie.
300 mètres pupilles du F.C.C. — 1. Peillot, 47" 2/5; 2. Davin, F.C.C.; 3. Michel, Langie.
Saut à la perche. — 1. Bourgougnan, 2 m. 90; 2. Liron, P.A.G.; 3. Gros, P.A.G.
100 mètres haies. — 1. Beudon, Métro; 2. Blanc, Micheli; 3. Lavignin, F.C.C.; 4. Amadry, P.A.G.
Saut en longueur avec élan. — 1. Challaux, P.A.G., 6 m. 25; 2. Seguin, 5 m. 82, Micheli; 3. Vazeille, Micheli.
500 mètres plat. — Gaston Huet, Métro, 10' 1"; 2. Cuvillier, Métro; 3. Bouffard, de Montvauze.
400 mètres relais. — 1. Métro-Micheli-Club de Paris; 2. Association Sportive de Langie; 3. Peloton d'Avant-Garde; 4. Foot-Ball Cosnois.
Plusieurs prix de valeur furent décernés. On remarqua notamment plusieurs coupes artistiques, des bronzes d'art, des grès d'art et un chronomètre à cadran lumineux offert par Paris-Centre, et qui fut attribué à un champion parisien.

Résultats de courses automobiles à Bourges

Bourges, 25 mai :
Bourget, en 1 m. 54" 2/5
Boises, en 1 m. 26".
Moto cylindre de 250 cmc :
Liaudois, 53" 3/5.
Cylindre 350 cmc. Sandfort, 41 m. 25.
Cylindre 500 cmc. Pean, 27".
(C'est le meilleur temps).
Cylindre 750 cmc. Gillard, 28".
Cylindre 1.000 cmc. Chamfrant, 45" 3/5.
Cycle-car 750 cmc (biplane), Letailleur, 1 m. 7" 2/5.
Cylindre 1.150 cmc (monoplace), Darmont, 32" 2/5.
Cylindre 1.100 cmc. Darmont, 35" 3/5.
Automobiles, voitures touristes :
Cylindre 1 litre 5, Hatton, 59" 3/5.
Cylindre 2 litres, Vallin, 1 m. 8" 4/5.
Cylindre 2 litres 350, Deroy, 1 m. 34" 3/5.
Cylindre 2 litres 500, Boireau, 55" 4/5.
Cylindre 3 litres, X... 1 m. 6" 1/5.
Cylindre 4 litres, Rougier, 28" 2/5.
(C'est le meilleur temps).
Cylindre 4 litres 750, Goderoy, 48" 4/5.
Cylindre 5 litres 500, X..., 1 m. 15".
Voitures de course, cylindre 1 litre 5, Colomh, 38" 3/5.
Cylindre 2 litres, De Cystris, 31" 3/5.
Cylindre 3 litres, Lagache, 35" 2/5.

LE RED STAR CLUB EST BATTU

PARIS, 25 mai. — Cet après-midi, au Stade Bergère, s'est disputé le match d'association qui opposait l'équipe champion de France, le Red Star Club de Paris à l'équipe champion de l'Afrique du Nord Sport Club Bel Abbésien.
Au Red Star, Gambin et Nicolas, indisponibles, avaient dû être remplacés au dernier moment et c'est certainement une des causes de la défaite des leurs. D'autre part, les joueurs africains plus habitués à la chaleur, ont pu mieux résister au soleil.
Cependant, ce n'est que par 2 buts à 1 qu'ils battirent l'équipe du Red Star.

Match annuel d'athlétisme Polytechnique et Saint-Cyr

Cet après-midi s'est disputé sur le terrain du Stad Français, à Saint-Cyr, le match annuel d'athlétisme Polytechnique et Saint-Cyr.
La réunion était présidée par les généraux Dumont et Tannan, directeurs des deux grandes écoles militaires.
100 mètres. — 1. Gaillard (Saint-Cyr); 2. Pluchet (Poly) 11 minutes 1/5.
1.500 mètres. — 1. Turpat (Saint-Cyr); 2. Merit (Saint-Cyr) 4 minutes 27 secondes 3/5.
500 mètres. — 1. Duvernoy (Saint-Cyr); 2. Breonnet (Saint-Cyr), 17 secondes 4/5.
800 mètres (relais) : 1^{er} Saint-Cyr; 2^e Polytechnique.
Javelot : 1^{er} Poubaut (Poly); 2^e Pignat. Poids : 1^{er} Habert (Poly); 2^e Chambon (Poly).
Les épreuves d'escrime et de tennis disputées dans la semaine sont revenues la première à Saint-Cyr, la deuxième à Polytechnique.
Le classement pour le challenge pièce de Saint-Cyr au premier rang. Saint-Cyr remporte le challenge qui appartenait l'an dernier à Polytechnique.

LE TENNIS A VICHY

Vichy fait cette année un gros effort pour développer le tennis. C'est ainsi que l'on a complètement refait les six courts existants, et que l'on a remplacés les bandes de démarcation qui étaient en briques, par des bandes en toile comme celles employées sur la côte d'Azur. Déjà de nombreux joueurs s'entraînent chaque jour au Club des Célestins.
Dans un mois aura lieu l'inauguration des quatre courts de match qui sont en construction au Sarmon, près du Golf. Ces courts dont le sol est l'œuvre du spécialiste Bouhana, seront en tous points excellents.
Le comité des Sports du Casino de Vichy affilié à la F.P.T.L. Tennis, a décidé de faire quatre années, quatre tournois aux dates suivantes :
21 juin et jours suivants ;
16 juillet et jours suivants ;
19 août et jours suivants ;
septembre (date non encore fixée).
Le tournoi de juillet, qui précédera celui de la Bourboune aura une grande ampleur et réunira de très bons joueurs.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE A ROME

Rome, 25 mai. — Ce matin, le Pape a célébré une messe solennelle en présence d'un millier de participants au congrès eucharistique et du corps diplomatique près le Saint-Siège et du patriarcat.
Dans la tribune royale, avaient pris place, l'infante Marie de la Paz, la princesse Marie Pilar, le prince et la princesse de Rivière, l'archiduchesse Blanche de Bourbon et sa fille.

CHER

Après une dure lutte oratoire le Conseil de Saint-Amand vote le déplacement du champ de foire mais refuse celui du marché

M. Anjou, désigné comme secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adoptée sans observation.
Le champ de foire. On se souvient que dans sa séance du 13 mars 1922, le Conseil municipal avait décidé sur la demande d'habitants du quartier, de placer le champ de foire des bouis au champ de foire aux moulins et de ramener ces derniers à la place laissée vide par les bouis.
Depuis ce jour, des intérêts qui se croient lésés par ce déplacement se sont groupés, et M. Barrat annonce qu'il a reçu une proposition de nombreux habitants du quartier, intéressés par la vente aux enchères, d'intérêts particuliers, difficiles d'accès au champ de foire projeté qui n'a qu'une issue, alors que le terrain actuel en a sept, et en fin grosse dépense pour la ville, d'un déplacement.
M. Barrat donne lecture d'une lettre de M. Deshoulières, président du syndicat du Commerce agricole, signifiant l'inconvénient qu'il y aurait à déplacer le champ de foire.
M. Gesset estime que la question n'a pas été suffisamment étudiée et il propose de revenir sur la délibération du 13 mars.
Il propose de demander l'avis des associations agricoles, ce qu'avait déjà demandé le Conseil, et ce qui n'a pas été fait. Enfin, il signale le danger qu'il y a à mettre la foire à l'extrémité de Saint-Amand, aux portes d'Orval, le commerce en souffrirait.
M. Rogolin fait remarquer que les habitants du quartier ont demandé à être protégés contre les bestiaux, mais n'ont pas demandé le déplacement. Peut-être suffirait-il d'installer des barreaux pour y attacher les bestiaux.
M. Anjou voudrait voir les pétitionnaires demandant le maintien des choses actuelles.
M. Massacrier est pour le déplacement. Quand on a voté une chose on doit s'y tenir, dit-il.
Après une nouvelle intervention de M. Gesset, un vote a été pris et le résultat est le suivant :
Pour le déplacement : 8. MM. Barrat, Rogolin, Colin, Anjou, Lemoine, Desgranges, Zbarski, Relat.
Contre : 7. MM. Camus, Mullard, Gesset, Petit, Chevrier, Protat, Ragot.
Il y a eu trois abstentions.
Le marché couvert. — Le maire fait connaître à la dernière séance du Conseil, M. Maillard avait posé la question du déplacement du marché. Il a reçu depuis une pétition avec 173 signatures, protestant contre le déplacement projeté.
La parole est donnée à M. Maillard qui expose la question. D'un côté il y a la nécessité de réorganiser le marché ; de l'autre, il y a les intérêts légitimes des commerçants, qu'il faut respecter. Mais, conclut-il, il faut faire quelque chose, il faut sortir de l'impasse. Il est parti à la foire, il a vu la halle aux grains. Mais ce n'est pas, dit-il, la seule solution qu'on peut envisager, si trop d'intérêts sont lésés. On peut en particulier envisager une division du marché.
M. Rogolin estime que l'encombrement signalé par M. Maillard est le fait de tous les marchés, et qu'il n'y a pas lieu pour ce fait de le déplacer.
Il est partisan d'un service d'ordre sévère pour le dégageant des rues et abords de la place du marché en même temps que de la création d'abris.
M. Gesset est d'avis de ne pas toucher non plus aux lieux. Il ne faut rien changer.
M. Relat veut que ce soit vu.
M. Maillard croit qu'il est indispensable de mettre le marché à l'abri des intempéries.
M. Anjou s'étonne de la proposition de M. Maillard. Nous ne pouvons rien à cela, dit-il. Pour qu'un marché soit bon, il faut qu'il ait toute la bousculade.
Ce qui fait dire à M. Lemoine : « On vendra la halle aux grains alors, puisqu'elle ne sert plus à rien ». —
M. le maire propose le renvoi pour étude à une commission.
M. Chevrier expose son projet d'installation du marché aux vœux, sur le cours Fleurus, face à la halle, d'accès particulièrement facile.
On vote pour le déplacement des vœux.
Pour le déplacement : MM. Colin, Relat, Buret, Massacrier, Chevrier, Raymond, Lemoine.
Contre : 10.
On vote ensuite sur le déplacement partiel du marché pour éviter l'encombrement.
M. Colin estime qu'il faut envisager l'intérêt général et non l'intérêt particulier.
Le déplacement du marché est repoussé à l'humanité malade des vœux.
Le principe d'une réglementation sévère du marché et des stations aux abords est adopté.

L'Éclairage. — M. Zbarski, rapporteur de la Commission des finances, demande qu'un emprunt de 10.432 francs, au taux de 8 1/2 %, soit contracté au Crédit Foncier, pour l'acquisition par la ville de l'Éclairage, servant d'hôtel des postes.
Cet emprunt sera couvert par 10 centimes additionnels. Adopté.
Immeuble Bertrand. — Un autre emprunt de 2.400 francs, couvert par 2 centimes 41, est également approuvé, aux mêmes conditions, pour l'acquisition de l'immeuble Bertrand, destiné à l'agrandissement de l'école de garçons.
École de la Chaume. — Un troisième emprunt de 10.432 francs, au taux de 8 1/2 %, soit contracté au Crédit Foncier, pour l'acquisition par la ville de l'Éclairage, servant d'hôtel des postes.
Cet emprunt sera couvert par 10 centimes additionnels. Adopté.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
Comice agricole. — Il est rappelé aux agriculteurs qui désirent concourir pour le prix de culture, qu'ils doivent en faire la déclaration avant le 3 juin, au bureau de la Pêche, au secrétariat du bureau cantonal à Saint-Pierre-le-Moutier.
La date du comice est définitivement fixée au 10 septembre prochain.
Accidents du travail. — M. Louis Boursier, au service de M. Buisson, marchand de bestiaux, a été frappé au côté droit par le brancard d'une tonne d'eau, ce qui lui a produit des contusions à la région costale droite.
M. Claude, dit Chariot, charretier au service de M. Grandjean, marchand de bois, place Jeanne d'Arc, a été sérieusement blessé à la tête d'un chariot et renversé par le cheval, ce qui lui a produit une fracture de plusieurs côtes au niveau de l'aisselle droite.

NEVERS

LES GRANDES QUESTIONS DU JOUR
Ce soir, ainsi que nous l'avons annoncé, aura lieu la conférence organisée par la IV^e République.
Le comice néversois de la Ligue des chefs de section et des combattants l'a prise sous son patronage. Son comité directeur en assure la présidence.
M. André Chéradame exposera la mystification des peuples et les conséquences de ce fait et indiquera le devoir incombant à tout français en l'occurrence.
Les portes ouvriront à 20 heures.
Les porteurs d'invitation et les membres de la Ligue des chefs de section seront reçus sur présentation de leur carte.

Parasolerie Moderne

Parapluies, cannes, maroquinierie fine
ARTICLES DE VOYAGE 26, avenue de la Gare

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 23 mai
— Gilbert Tardivon, âgé de 37 ans, ouvrier verrier, originaire de Saint-Léger-des-Vignes (Nièvre), actuellement détenu, comparait à l'audience sous l'inculpation de vols et d'usurpation d'état civil. Le 2 novembre dernier, il déroba à Nevers, une bicyclette au préjudice d'un sieur Chézy et le 5 avril suivant, un livret militaire et une montre chez Mme Meillet de Saint-Amand. Il nie les vols qui lui sont reprochés, mais les témoins entendus sont très affirmatifs.
Après les débats, le réquisitoire sévère de M. le procureur de la République et la plaidoirie de M. Nouvion, le tribunal a condamné Tardivon à un an et un jour d'emprisonnement. Cette condamnation est assortie de peines prononcées contre lui entraînant de droit la rélegation.
— Joseph Rousseau, âgé de 35 ans, ouvrier chêniste à Saint-Amand, est inculpé de vol au préjudice de M. Pierre Mathieu, propriétaire à Arpentières.
Il reconnaît le vol qui lui est reproché et en exprime des regrets. Comme il n'a pas d'antécédents judiciaires, les renseignements qui le concernent sont bons, il est, très le réquisitoire assez modéré du ministère public, et une éloquente plaidoirie de M. Nouvion, condamné à 18 mois de prison avec sursis et à 100 francs d'amende.
— Gabriel Dougères, 57 ans, bûcheron au Poney et François Sallet, 56 ans, bûcheron au même lieu qui sont accusés d'incendie par imprudence, ont été condamnés à 20 francs d'amende chacun et solidairement aux dépens.
— Françoise Valigny, femme Guillaume, âgée de 60 ans, demeurant à Torteron et Joséphine Fauchère, femme Laurent, âgée de 53 ans, domiciliées à Louet-sur-Aubois, sont poursuivies pour exercice illégal d'un art médical.
Après les débats et une belle plaidoirie de M. Nouvion, le tribunal a condamné les deux prévenues à 30 francs d'amende chacune. L'audience est levée.

COSNE-SUR-LOIRE

Vente de chevaux réformés. — Dimanche 28 mai, à 10 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, à Cosne, deux chevaux réformés de la gendarmerie seront vendus aux enchères par le ministère de M. Bournet, commissaire-priseur.
Etat-civil : — Naisances. — Paul Monange ; — Suzanne Cuzat.
Mariages. — René Ranvier, dessinateur, caporal au 1^{er} régiment d'aérostation, et Renée Angéline Savinien, à Pouilly-sur-Loire ; — Jean Gally, agent des P.T.T., et Rachel Petit, couturière au Puy.
Décès. — Marie Patey, couturière, 14 ans ; Joseph Berthelin, 77 ans ; — Jacques Caspard, 67 ans.

Association du Commerce et de l'Industrie de l'arrondissement.

Le Comité de l'Association a commencé ses travaux de conférences pour la formation des sections dans l'arrondissement de Cosne, les commissaires délégués sont allés dimanche à Saint-Amand-en-Puisie, où ils ont reçu un accueil des plus sympathiques, ce qui leur a permis de constituer immédiatement le comité, composé d'un président un vice-président et 5 membres.
L'organisation de cette section, confiée à des personnes dévouées, se poursuivra activement, tous les commerçants présents ayant reconnu l'utilité de ces sections et voyant les avantages qu'ils ont à se grouper pour la défense de leurs intérêts corporatifs.
Nous voulons réunir des b-mes volontés pour rendre à tous la vie plus agréable et le travail plus facile. C'est pourquoi, c'est pourquoi nous recevons le même accueil dans toutes les localités où nous allons poursuivre l'organisation de ces sections.
LE COMITÉ.

PREMIER HONORABLES BRAVES

SAONE-ET-LOIRE

Le Maire d'Autun expose l'état des travaux du monument aux morts (Conseil municipal)

A l'ouverture d'une séance de commissions réunies, qui a eu lieu lundi 22 courant, et où 20 conseillers municipaux étaient présents...

Collège. — Approuve un marché pour fourniture de bois de chauffage passé par l'Administration du Collège, au prix de 50 francs la corde rendue sur place.

Rejette la demande des maîtres d'internat tendant à être exonérés du paiement du logement qu'ils occupent dans cet établissement...

Secours. — Accorde un secours annuel de 600 francs au cultivateur chef des chemins vicinaux qui ne peut continuer son service en raison de son grand âge.

Fourniture de l'eau. — Fixe à 0 fr. 15 le prix du mètre cube d'eau nécessaire aux besoins du 29 R. I. de 0 fr. 20 pour la Compagnie des chemins de fer P.-M.

Fournitures communales. — Décide la mise en adjudication :

1° De l'habillement des agents de police ; 2° De la fourniture de bois de chauffage pour les besoins de l'Hôtel de ville.

Charge le maire de traiter au mieux des intérêts de la ville, la fourniture du charbon nécessaire aux écoles communales.

Cours secondaires pour jeunes filles. Le Conseil après avoir pris connaissance d'une lettre du ministre de l'Instruction publique...

Reçoit la lettre de félicitation adressée par la Fédération départementale des retraités de Saône-et-Loire à l'occasion de l'ouverture des cours secondaires de jeunes filles...

Décide d'ajourner la création des dits cours. Invite le maire à renouveler ses démarches en vue d'obtenir satisfaction.

Théâtre. — Accepte l'offre de l'imprimeur Ch. Baré de donner une série de 12 représentations au théâtre municipal, et lui accorde à titre de subvention la taxe de 16 % perçue sur les recettes brutes au profit de la ville.

Cétois. — Envisage un avis défavorable et proteste énergiquement contre la proposition de loi Prévot, relative à la suppression des cétois.

Emplois d'octroi. — Décide d'allouer au employé de l'octroi le dixième des recettes brutes supérieures à 180.000 francs.

Fêtes publiques. — Autorise le maire à faire l'acquisition de 300 chaises et 25 fauteuils destinés aux fêtes et cérémonies publiques.

Police. — Accepte la démission du brigadier Guenot, et liquide sa pension conformément au règlement de la Casse des Rétirés du personnel municipal.

Lui accorde en raison de ses 28 années de service la gratuité d'un logement personnel avec jardin, jusqu'à l'âge de 60 ans, ainsi qu'une indemnité de 3 mois de traitement, à partir du 1^{er} juin 1922.

Propose à l'agrément de M. le préfet, la nomination de l'agent Dufont aux fonctions de brigadier de police, et de M. Roy Pierre, présenté par M. le préfet, au poste de brigadier de police à la Casse des Rétirés du personnel municipal.

Monument aux morts. — M. le maire expose au Conseil l'état des travaux du monument.

Les carrières des Charantes qui devaient fournir des blocs volumineux, ont dû à deux reprises successives, rejeter les pierres extraites, parce qu'elles présentaient des imperfections ; c'est une cause de retard, mais qu'il faut patiemment supporter avec l'assurance d'avoir des livraisons salubres.

Le sculpteur a préparé ses maquettes ; quatre sur cinq sont achevées ; il a perçu 35.000 francs, prévu par le contrat passé avec lui, dont il a versé 10.000 francs.

Cette somme représente la fourniture des pierres et le travail effectué tant par l'artiste que par l'entrepreneur. La situation est donc absolument régulière et claire.

DIGOIN. — Médaille d'honneur. La médaille d'honneur du travail a été décernée à M. Philbert Degrange, employé, maison Antoine Thévenon.

Funérailles. — Les funérailles du soldat Louis Zenger, du 158^e régiment d'infanterie, classe 1915, tué à Téhéran, et ramené du front, ont eu lieu mardi à 17 h. 15, avec tout le cérémonial habituel. Des délégations de toutes les sociétés de la ville avec leurs drapeaux, assistaient à la cérémonie. Au cimetière, M. Ducloux, maire, a prononcé un discours.

IGÉRANDÉ. — Un noyé. Vers cinq heures du matin, M. Gabriel Penet, étant occupé à sabler en amont du pont de la Loire, lorsqu'à un moment donné, il aperçut le corps d'un homme à la surface de l'eau. Il détacha son bateau dans lequel il était monté et repêcha le cadavre qui était celui de M. Jacques Montferrer, âgé de 31 ans. Le corps, ne portant aucune trace de violence.

PALINGES. — Concours agricole. — Le concours annuel de la société d'agriculture de l'arrondissement de Charolles, aura lieu, à Palinges, le 6 août prochain. Les agriculteurs des cantons de Palinges et de Charolles désirent prendre part au concours de culture et de viticulture, sont priés d'adresser leurs demandes au secrétaire de la société d'agriculture, avant le 1^{er} juin.

Pour tous renseignements, consulter les programmes qui ont été envoyés dans chaque mairie.

SAINT-UBIN-EN-CHAROLLAIS. — Anciens combattants. — L'association a définitivement fixé sa fête au dimanche 28 mai, à l'occasion de la remise du drapeau par la municipalité.

Les sociétés environnantes, avec leurs étendards, assisteront à la cérémonie.

LE CREUSOT CONSEIL MUNICIPAL

Echo de la séance de commissions

A l'ouverture d'une séance de commissions réunies, qui a eu lieu lundi 22 courant, et où 20 conseillers municipaux étaient présents...

Voici cet ordre du jour :

Les conseillers municipaux réunis en séance privée, renouvellent au maire de la ville du Creusot, l'assurance de leur entière confiance, et le prient de bien vouloir continuer à assurer, à la tête de la municipalité, la direction des affaires dans l'avenir, comme il l'a assuré depuis 1919.

Trouvailles. — Il a été trouvé un stylographe par M. Claude Gien, 35, rue de Marigny, une broche et un tour de cou par M. Just Forest, facteur des postes, 25, rue du Guide ; une ceinture par M. Marcel Schmittling, 1, rue de Montand ; un sac à main par M. Jacques Dery, 23, rue de Lyon ; un portefeuille par M. Edmond Brissot, greffier à la Justice au Lait, hôtel de ville.

Service pharmaceutique. — Le service sera assuré après-demain dimanche par la pharmacie Loupin, place Schneider. Le service de nuit du samedi au lundi sera assuré par la même pharmacie.

Pour les combattants. — Une quête faite au mariage des époux Giroz-Dubois a produit la somme de 30 francs qui a été versée à la caisse de secours de l'Amicale Créusotine des Combattants.

Réunion des retraités. — Les retraités civils et militaires de toutes catégories du Creusot et des communes limitrophes se sont réunis au nombre de 110 à l'Hôtel de Ville du Creusot.

M. Charles Hucot, inspecteur général des services administratifs au Creusot, président de la Fédération départementale des retraités de Saône-et-Loire a exposé avec beaucoup de précision la situation faite aux retraités et la nécessité de se grouper, de fonder des associations dans les cantons du département lesquelles seraient affiliées à la Fédération constituée à Chalon le 23 avril dernier.

Après avoir entendu les revendications qui indifféremment tous les retraités en général, dont les plus urgentes sont le montant des 230 fr. et la perception des pensions, les retraités présents ont décidé, par un vote unanime de créer immédiatement un groupement au Creusot, qui sera rattaché à la Fédération.

Les salaires seront réglés chez M. Lambert rue des Équipages ou chez M. Crolet, 23, rue du Marché Pétain.

Une kermesse à Montporcher. — Nous apprenons que deux sociétés très importantes de notre ville se proposent d'organiser, pour le mois de juillet prochain une grande kermesse au Parc de Montporcher. Déjà on élabore le programme et tout fait espérer une fête très sportive, toutes les sociétés locales, musicales et sportives ayant promis leur collaboration.

BOURBON-LANGY. — Horaire des trains. — En raison de l'ouverture de la saison thermale, la Compagnie P.-L.-M. et la Compagnie des chemins de fer départementaux ont décidé d'augmenter le nombre des trains desservant notre localité.

Voici le nouvel horaire qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} juin :

P.-L.-M. : Trains de Gilly à Cercy. — N° 3313 mixte, arrivée à 6 h. 05 ; départ à 6 h. 14 ; n° 3312 mixte, arrivée à 6 h. 23 ; départ à 6 h. 32 ; n° 3311 mixte, arrivée à 6 h. 41 ; départ à 6 h. 50 ; n° 3310 mixte, arrivée à 6 h. 49 ; départ à 6 h. 58 ; n° 3309 mixte, arrivée à 6 h. 57 ; départ à 7 h. 06 ; n° 3308 mixte, arrivée à 7 h. 15 ; départ à 7 h. 24 ; n° 3307 mixte, arrivée à 7 h. 23 ; départ à 7 h. 32 ; n° 3306 mixte, arrivée à 7 h. 31 ; départ à 7 h. 40 ; n° 3305 mixte, arrivée à 7 h. 39 ; départ à 7 h. 48 ; n° 3304 mixte, arrivée à 7 h. 47 ; départ à 7 h. 56 ; n° 3303 mixte, arrivée à 7 h. 55 ; départ à 8 h. 04 ; n° 3302 mixte, arrivée à 8 h. 03 ; départ à 8 h. 12 ; n° 3301 mixte, arrivée à 8 h. 11 ; départ à 8 h. 20 ; n° 3300 mixte, arrivée à 8 h. 19 ; départ à 8 h. 28 ; n° 3299 mixte, arrivée à 8 h. 17 ; départ à 8 h. 26 ; n° 3298 mixte, arrivée à 8 h. 15 ; départ à 8 h. 24 ; n° 3297 mixte, arrivée à 8 h. 13 ; départ à 8 h. 22 ; n° 3296 mixte, arrivée à 8 h. 11 ; départ à 8 h. 20 ; n° 3295 mixte, arrivée à 8 h. 09 ; départ à 8 h. 18 ; n° 3294 mixte, arrivée à 8 h. 07 ; départ à 8 h. 16 ; n° 3293 mixte, arrivée à 8 h. 05 ; départ à 8 h. 14 ; n° 3292 mixte, arrivée à 8 h. 03 ; départ à 8 h. 12 ; n° 3291 mixte, arrivée à 8 h. 01 ; départ à 8 h. 10 ; n° 3290 mixte, arrivée à 7 h. 59 ; départ à 8 h. 08 ; n° 3289 mixte, arrivée à 7 h. 57 ; départ à 8 h. 06 ; n° 3288 mixte, arrivée à 7 h. 55 ; départ à 8 h. 04 ; n° 3287 mixte, arrivée à 7 h. 53 ; départ à 8 h. 02 ; n° 3286 mixte, arrivée à 7 h. 51 ; départ à 8 h. 00 ; n° 3285 mixte, arrivée à 7 h. 49 ; départ à 7 h. 58 ; n° 3284 mixte, arrivée à 7 h. 47 ; départ à 7 h. 56 ; n° 3283 mixte, arrivée à 7 h. 45 ; départ à 7 h. 54 ; n° 3282 mixte, arrivée à 7 h. 43 ; départ à 7 h. 52 ; n° 3281 mixte, arrivée à 7 h. 41 ; départ à 7 h. 50 ; n° 3280 mixte, arrivée à 7 h. 39 ; départ à 7 h. 48 ; n° 3279 mixte, arrivée à 7 h. 37 ; départ à 7 h. 46 ; n° 3278 mixte, arrivée à 7 h. 35 ; départ à 7 h. 44 ; n° 3277 mixte, arrivée à 7 h. 33 ; départ à 7 h. 42 ; n° 3276 mixte, arrivée à 7 h. 31 ; départ à 7 h. 40 ; n° 3275 mixte, arrivée à 7 h. 29 ; départ à 7 h. 38 ; n° 3274 mixte, arrivée à 7 h. 27 ; départ à 7 h. 36 ; n° 3273 mixte, arrivée à 7 h. 25 ; départ à 7 h. 34 ; n° 3272 mixte, arrivée à 7 h. 23 ; départ à 7 h. 32 ; n° 3271 mixte, arrivée à 7 h. 21 ; départ à 7 h. 30 ; n° 3270 mixte, arrivée à 7 h. 19 ; départ à 7 h. 28 ; n° 3269 mixte, arrivée à 7 h. 17 ; départ à 7 h. 26 ; n° 3268 mixte, arrivée à 7 h. 15 ; départ à 7 h. 24 ; n° 3267 mixte, arrivée à 7 h. 13 ; départ à 7 h. 22 ; n° 3266 mixte, arrivée à 7 h. 11 ; départ à 7 h. 20 ; n° 3265 mixte, arrivée à 7 h. 09 ; départ à 7 h. 18 ; n° 3264 mixte, arrivée à 7 h. 07 ; départ à 7 h. 16 ; n° 3263 mixte, arrivée à 7 h. 05 ; départ à 7 h. 14 ; n° 3262 mixte, arrivée à 7 h. 03 ; départ à 7 h. 12 ; n° 3261 mixte, arrivée à 7 h. 01 ; départ à 7 h. 10 ; n° 3260 mixte, arrivée à 6 h. 59 ; départ à 7 h. 08 ; n° 3259 mixte, arrivée à 6 h. 57 ; départ à 7 h. 06 ; n° 3258 mixte, arrivée à 6 h. 55 ; départ à 7 h. 04 ; n° 3257 mixte, arrivée à 6 h. 53 ; départ à 7 h. 02 ; n° 3256 mixte, arrivée à 6 h. 51 ; départ à 7 h. 00 ; n° 3255 mixte, arrivée à 6 h. 49 ; départ à 6 h. 58 ; n° 3254 mixte, arrivée à 6 h. 47 ; départ à 6 h. 56 ; n° 3253 mixte, arrivée à 6 h. 45 ; départ à 6 h. 54 ; n° 3252 mixte, arrivée à 6 h. 43 ; départ à 6 h. 52 ; n° 3251 mixte, arrivée à 6 h. 41 ; départ à 6 h. 50 ; n° 3250 mixte, arrivée à 6 h. 39 ; départ à 6 h. 48 ; n° 3249 mixte, arrivée à 6 h. 37 ; départ à 6 h. 46 ; n° 3248 mixte, arrivée à 6 h. 35 ; départ à 6 h. 44 ; n° 3247 mixte, arrivée à 6 h. 33 ; départ à 6 h. 42 ; n° 3246 mixte, arrivée à 6 h. 31 ; départ à 6 h. 40 ; n° 3245 mixte, arrivée à 6 h. 29 ; départ à 6 h. 38 ; n° 3244 mixte, arrivée à 6 h. 27 ; départ à 6 h. 36 ; n° 3243 mixte, arrivée à 6 h. 25 ; départ à 6 h. 34 ; n° 3242 mixte, arrivée à 6 h. 23 ; départ à 6 h. 32 ; n° 3241 mixte, arrivée à 6 h. 21 ; départ à 6 h. 30 ; n° 3240 mixte, arrivée à 6 h. 19 ; départ à 6 h. 28 ; n° 3239 mixte, arrivée à 6 h. 17 ; départ à 6 h. 26 ; n° 3238 mixte, arrivée à 6 h. 15 ; départ à 6 h. 24 ; n° 3237 mixte, arrivée à 6 h. 13 ; départ à 6 h. 22 ; n° 3236 mixte, arrivée à 6 h. 11 ; départ à 6 h. 20 ; n° 3235 mixte, arrivée à 6 h. 09 ; départ à 6 h. 18 ; n° 3234 mixte, arrivée à 6 h. 07 ; départ à 6 h. 16 ; n° 3233 mixte, arrivée à 6 h. 05 ; départ à 6 h. 14 ; n° 3232 mixte, arrivée à 6 h. 03 ; départ à 6 h. 12 ; n° 3231 mixte, arrivée à 6 h. 01 ; départ à 6 h. 10 ; n° 3230 mixte, arrivée à 5 h. 59 ; départ à 6 h. 08 ; n° 3229 mixte, arrivée à 5 h. 57 ; départ à 6 h. 06 ; n° 3228 mixte, arrivée à 5 h. 55 ; départ à 6 h. 04 ; n° 3227 mixte, arrivée à 5 h. 53 ; départ à 6 h. 02 ; n° 3226 mixte, arrivée à 5 h. 51 ; départ à 6 h. 00 ; n° 3225 mixte, arrivée à 5 h. 49 ; départ à 5 h. 58 ; n° 3224 mixte, arrivée à 5 h. 47 ; départ à 5 h. 56 ; n° 3223 mixte, arrivée à 5 h. 45 ; départ à 5 h. 54 ; n° 3222 mixte, arrivée à 5 h. 43 ; départ à 5 h. 52 ; n° 3221 mixte, arrivée à 5 h. 41 ; départ à 5 h. 50 ; n° 3220 mixte, arrivée à 5 h. 39 ; départ à 5 h. 48 ; n° 3219 mixte, arrivée à 5 h. 37 ; départ à 5 h. 46 ; n° 3218 mixte, arrivée à 5 h. 35 ; départ à 5 h. 44 ; n° 3217 mixte, arrivée à 5 h. 33 ; départ à 5 h. 42 ; n° 3216 mixte, arrivée à 5 h. 31 ; départ à 5 h. 40 ; n° 3215 mixte, arrivée à 5 h. 29 ; départ à 5 h. 38 ; n° 3214 mixte, arrivée à 5 h. 27 ; départ à 5 h. 36 ; n° 3213 mixte, arrivée à 5 h. 25 ; départ à 5 h. 34 ; n° 3212 mixte, arrivée à 5 h. 23 ; départ à 5 h. 32 ; n° 3211 mixte, arrivée à 5 h. 21 ; départ à 5 h. 30 ; n° 3210 mixte, arrivée à 5 h. 19 ; départ à 5 h. 28 ; n° 3209 mixte, arrivée à 5 h. 17 ; départ à 5 h. 26 ; n° 3208 mixte, arrivée à 5 h. 15 ; départ à 5 h. 24 ; n° 3207 mixte, arrivée à 5 h. 13 ; départ à 5 h. 22 ; n° 3206 mixte, arrivée à 5 h. 11 ; départ à 5 h. 20 ; n° 3205 mixte, arrivée à 5 h. 09 ; départ à 5 h. 18 ; n° 3204 mixte, arrivée à 5 h. 07 ; départ à 5 h. 16 ; n° 3203 mixte, arrivée à 5 h. 05 ; départ à 5 h. 14 ; n° 3202 mixte, arrivée à 5 h. 03 ; départ à 5 h. 12 ; n° 3201 mixte, arrivée à 5 h. 01 ; départ à 5 h. 10 ; n° 3200 mixte, arrivée à 4 h. 59 ; départ à 5 h. 08 ; n° 3199 mixte, arrivée à 4 h. 57 ; départ à 5 h. 06 ; n° 3198 mixte, arrivée à 4 h. 55 ; départ à 5 h. 04 ; n° 3197 mixte, arrivée à 4 h. 53 ; départ à 5 h. 02 ; n° 3196 mixte, arrivée à 4 h. 51 ; départ à 5 h. 00 ; n° 3195 mixte, arrivée à 4 h. 49 ; départ à 4 h. 58 ; n° 3194 mixte, arrivée à 4 h. 47 ; départ à 4 h. 56 ; n° 3193 mixte, arrivée à 4 h. 45 ; départ à 4 h. 54 ; n° 3192 mixte, arrivée à 4 h. 43 ; départ à 4 h. 52 ; n° 3191 mixte, arrivée à 4 h. 41 ; départ à 4 h. 50 ; n° 3190 mixte, arrivée à 4 h. 39 ; départ à 4 h. 48 ; n° 3189 mixte, arrivée à 4 h. 37 ; départ à 4 h. 46 ; n° 3188 mixte, arrivée à 4 h. 35 ; départ à 4 h. 44 ; n° 3187 mixte, arrivée à 4 h. 33 ; départ à 4 h. 42 ; n° 3186 mixte, arrivée à 4 h. 31 ; départ à 4 h. 40 ; n° 3185 mixte, arrivée à 4 h. 29 ; départ à 4 h. 38 ; n° 3184 mixte, arrivée à 4 h. 27 ; départ à 4 h. 36 ; n° 3183 mixte, arrivée à 4 h. 25 ; départ à 4 h. 34 ; n° 3182 mixte, arrivée à 4 h. 23 ; départ à 4 h. 32 ; n° 3181 mixte, arrivée à 4 h. 21 ; départ à 4 h. 30 ; n° 3180 mixte, arrivée à 4 h. 19 ; départ à 4 h. 28 ; n° 3179 mixte, arrivée à 4 h. 17 ; départ à 4 h. 26 ; n° 3178 mixte, arrivée à 4 h. 15 ; départ à 4 h. 24 ; n° 3177 mixte, arrivée à 4 h. 13 ; départ à 4 h. 22 ; n° 3176 mixte, arrivée à 4 h. 11 ; départ à 4 h. 20 ; n° 3175 mixte, arrivée à 4 h. 09 ; départ à 4 h. 18 ; n° 3174 mixte, arrivée à 4 h. 07 ; départ à 4 h. 16 ; n° 3173 mixte, arrivée à 4 h. 05 ; départ à 4 h. 14 ; n° 3172 mixte, arrivée à 4 h. 03 ; départ à 4 h. 12 ; n° 3171 mixte, arrivée à 4 h. 01 ; départ à 4 h. 10 ; n° 3170 mixte, arrivée à 3 h. 59 ; départ à 4 h. 08 ; n° 3169 mixte, arrivée à 3 h. 57 ; départ à 4 h. 06 ; n° 3168 mixte, arrivée à 3 h. 55 ; départ à 4 h. 04 ; n° 3167 mixte, arrivée à 3 h. 53 ; départ à 4 h. 02 ; n° 3166 mixte, arrivée à 3 h. 51 ; départ à 4 h. 00 ; n° 3165 mixte, arrivée à 3 h. 49 ; départ à 3 h. 58 ; n° 3164 mixte, arrivée à 3 h. 47 ; départ à 3 h. 56 ; n° 3163 mixte, arrivée à 3 h. 45 ; départ à 3 h. 54 ; n° 3162 mixte, arrivée à 3 h. 43 ; départ à 3 h. 52 ; n° 3161 mixte, arrivée à 3 h. 41 ; départ à 3 h. 50 ; n° 3160 mixte, arrivée à 3 h. 39 ; départ à 3 h. 48 ; n° 3159 mixte, arrivée à 3 h. 37 ; départ à 3 h. 46 ; n° 3158 mixte, arrivée à 3 h. 35 ; départ à 3 h. 44 ; n° 3157 mixte, arrivée à 3 h. 33 ; départ à 3 h. 42 ; n° 3156 mixte, arrivée à 3 h. 31 ; départ à 3 h. 40 ; n° 3155 mixte, arrivée à 3 h. 29 ; départ à 3 h. 38 ; n° 3154 mixte, arrivée à 3 h. 27 ; départ à 3 h. 36 ; n° 3153 mixte, arrivée à 3 h. 25 ; départ à 3 h. 34 ; n° 3152 mixte, arrivée à 3 h. 23 ; départ à 3 h. 32 ; n° 3151 mixte, arrivée à 3 h. 21 ; départ à 3 h. 30 ; n° 3150 mixte, arrivée à 3 h. 19 ; départ à 3 h. 28 ; n° 3149 mixte, arrivée à 3 h. 17 ; départ à 3 h. 26 ; n° 3148 mixte, arrivée à 3 h. 15 ; départ à 3 h. 24 ; n° 3147 mixte, arrivée à 3 h. 13 ; départ à 3 h. 22 ; n° 3146 mixte, arrivée à 3 h. 11 ; départ à 3 h. 20 ; n° 3145 mixte, arrivée à 3 h. 09 ; départ à 3 h. 18 ; n° 3144 mixte, arrivée à 3 h. 07 ; départ à 3 h. 16 ; n° 3143 mixte, arrivée à 3 h. 05 ; départ à 3 h. 14 ; n° 3142 mixte, arrivée à 3 h. 03 ; départ à 3 h. 12 ; n° 3141 mixte, arrivée à 3 h. 01 ; départ à 3 h. 10 ; n° 3140 mixte, arrivée à 2 h. 59 ; départ à 3 h. 08 ; n° 3139 mixte, arrivée à 2 h. 57 ; départ à 3 h. 06 ; n° 3138 mixte, arrivée à 2 h. 55 ; départ à 3 h. 04 ; n° 3137 mixte, arrivée à 2 h. 53 ; départ à 3 h. 02 ; n° 3136 mixte, arrivée à 2 h. 51 ; départ à 3 h. 00 ; n° 3135 mixte, arrivée à 2 h. 49 ; départ à 2 h. 58 ; n° 3134 mixte, arrivée à 2 h. 47 ; départ à 2 h. 56 ; n° 3133 mixte, arrivée à 2 h. 45 ; départ à 2 h. 54 ; n° 3132 mixte, arrivée à 2 h. 43 ; départ à 2 h. 52 ; n° 3131 mixte, arrivée à 2 h. 41 ; départ à 2 h. 50 ; n° 3130 mixte, arrivée à 2 h. 39 ; départ à 2 h. 48 ; n° 3129 mixte, arrivée à 2 h. 37 ; départ à 2 h. 46 ; n° 3128 mixte, arrivée à 2 h. 35 ; départ à 2 h. 44 ; n° 3127 mixte, arrivée à 2 h. 33 ; départ à 2 h. 42 ; n° 3126 mixte, arrivée à 2 h. 31 ; départ à 2 h. 40 ; n° 3125 mixte, arrivée à 2 h. 29 ; départ à 2 h. 38 ; n° 3124 mixte, arrivée à 2 h. 27 ; départ à 2 h. 36 ; n° 3123 mixte, arrivée à 2 h. 25 ; départ à 2 h. 34 ; n° 3122 mixte, arrivée à 2 h. 23 ; départ à 2 h. 32 ; n° 3121 mixte, arrivée à 2 h. 21 ; départ à 2 h. 30 ; n° 3120 mixte, arrivée à 2 h. 19 ; départ à 2 h. 28 ; n° 3119 mixte, arrivée à 2 h. 17 ; départ à 2 h. 26 ; n° 3118 mixte, arrivée à 2 h. 15 ; départ à 2 h. 24 ; n° 3117 mixte, arrivée à 2 h. 13 ; départ à 2 h. 22 ; n° 3116 mixte, arrivée à 2 h. 11 ; départ à 2 h. 20 ; n° 3115 mixte, arrivée à 2 h. 09 ; départ à 2 h. 18 ; n° 3114 mixte, arrivée à 2 h. 07 ; départ à 2 h. 16 ; n° 3113 mixte, arrivée à 2 h. 05 ; départ à 2 h. 14 ; n° 3112 mixte, arrivée à 2 h. 03 ; départ à 2 h. 12 ; n° 3111 mixte, arrivée à 2 h. 01 ; départ à 2 h. 10 ; n° 3110 mixte, arrivée à 1 h. 59 ; départ à 2 h. 08 ; n° 3109 mixte, arrivée à 1 h. 57 ; départ à 2 h. 06 ; n° 3108 mixte, arrivée à 1 h. 55 ; départ à 2 h. 04 ; n° 3107 mixte, arrivée à 1 h. 53 ; départ à 2 h. 02 ; n° 3106 mixte, arrivée à 1 h. 51 ; départ à 2 h. 00 ; n° 3105 mixte, arrivée à 1 h. 49 ; départ à 1 h. 58 ; n° 3104 mixte, arrivée à 1 h. 47 ; départ à 1 h. 56 ; n° 3103 mixte, arrivée à 1 h. 45 ; départ à 1 h. 54 ; n° 3102 mixte, arrivée à 1 h. 43 ; départ à 1 h. 52 ; n° 3101 mixte, arrivée à 1 h. 41 ; départ à 1 h. 50 ; n° 3100 mixte, arrivée à 1 h. 39 ; départ à 1 h. 48 ; n° 3099 mixte, arrivée à 1 h. 37 ; départ à 1 h. 46 ; n° 3098 mixte, arrivée à 1 h. 35 ; départ à 1 h. 44 ; n° 3097 mixte, arrivée à 1 h. 33 ; départ à 1 h. 42 ; n° 3096 mixte, arrivée à 1 h. 31 ; départ à 1 h. 40 ; n° 3095 mixte, arrivée à 1 h. 29 ; départ à 1 h. 38 ; n° 3094 mixte, arrivée à 1 h. 27 ; départ à 1 h. 36 ; n° 3093 mixte, arrivée à 1 h. 25 ; départ à 1 h. 34 ; n° 3092 mixte, arrivée à 1 h. 23 ; départ à 1 h. 32 ; n° 3091 mixte, arrivée à 1 h. 21 ; départ à 1 h. 30 ; n° 3090 mixte, arrivée à 1 h. 19 ; départ à 1 h. 28 ; n° 3089 mixte, arrivée à 1 h. 17 ; départ à 1 h. 26 ; n° 3088 mixte, arrivée à 1 h. 15 ; départ à 1 h. 24 ; n° 3087 mixte, arrivée à 1 h. 13 ; départ à 1 h. 22 ; n° 3086 mixte, arrivée à 1 h. 11 ; départ à 1 h. 20 ; n° 3085 mixte, arrivée à 1 h. 09 ; départ à 1 h. 18 ; n° 3084 mixte, arrivée à 1 h. 07 ; départ à 1 h. 16 ; n° 3083 mixte, arrivée à 1 h. 05 ; départ à 1 h. 14 ; n° 3082 mixte, arrivée à 1 h. 03 ; départ à 1 h. 12 ; n° 3081 mixte, arrivée à 1 h. 01 ; départ à 1 h. 10 ; n° 3080 mixte, arrivée à 11 h. 59 ; départ à 1 h. 08 ; n° 3079 mixte, arrivée à 11 h. 57 ; départ à 1 h. 06 ; n° 3078 mixte, arrivée à 11 h. 55 ; départ à 1 h. 04 ; n° 3077 mixte, arrivée à 11 h. 53 ; départ à 1 h. 02 ; n° 3076 mixte, arrivée à 11 h. 51 ; départ à 1 h. 00 ; n° 3075 mixte, arrivée à 11 h. 49 ; départ à 11 h. 58 ; n° 3074 mixte, arrivée à 11 h. 47 ; départ à 11 h. 56 ; n° 3073 mixte, arrivée à 11 h. 45 ; départ à 11 h. 54 ; n° 3072 mixte, arrivée à 11 h. 43 ; départ à 11 h. 52 ; n° 3071 mixte, arrivée à 11 h. 41 ; départ à 11 h. 50 ; n° 3070 mixte, arrivée à 11 h. 39 ; départ à 11 h. 48 ; n° 3069 mixte, arrivée à 11 h. 37 ; départ à 11 h. 46 ; n° 3068 mixte, arrivée à 11 h. 35 ; départ à 11 h. 44 ; n° 3067 mixte, arrivée à 11 h. 33 ; départ à 11 h. 42 ; n° 3066 mixte, arrivée à 11 h. 31 ; départ à 11 h. 40 ; n° 3065 mixte, arrivée à 11 h. 29 ; départ à 11 h. 38 ; n° 3064 mixte, arrivée à 11 h. 27 ; départ à 11 h. 36 ; n° 3063 mixte, arrivée à 11 h. 25 ; départ à 11 h. 34 ; n° 3062 mixte, arrivée à 11 h. 23 ; départ à 11 h. 32 ; n° 3061 mixte, arrivée à 11 h. 21 ; départ à 11 h. 30 ; n° 3060 mixte, arrivée à 11 h. 19 ; départ à 11 h. 28 ; n° 3059 mixte, arrivée à 11 h. 17 ; départ à 11 h. 26 ; n° 3058 mixte, arrivée à 11 h. 15 ; départ à 11 h. 24 ; n° 3057 mixte, arrivée à 11 h. 13 ; départ à 11 h. 22 ; n° 3056 mixte, arrivée à 11 h. 11 ; départ à 11 h. 20 ; n° 3055 mixte, arrivée à 11 h. 09 ; départ à 11 h. 18 ; n° 3054 mixte, arrivée à 11 h. 07 ; départ à 11 h. 16 ; n° 3053 mixte, arrivée à 11 h. 05 ; départ à 11 h. 14 ; n° 3052 mixte, arrivée à 11 h. 03 ; départ à 11 h. 12 ; n° 3051 mixte, arrivée à 11 h. 01 ; départ à 11 h. 10 ; n° 3050 mixte, arrivée à 10 h. 59 ; départ à 11 h. 08 ; n° 3049 mixte, arrivée à 10 h. 57 ; départ à 11 h. 06 ; n° 3048 mixte, arrivée à 10 h. 55 ; départ à 11 h. 04 ; n° 3047 mixte, arrivée à 10 h. 53 ; départ à 11 h. 02 ; n° 3046 mixte, arrivée à 10 h. 51 ; départ à 11 h. 00 ; n° 3045 mixte, arrivée à 10 h. 49 ; départ à 10 h. 58 ; n° 3044 mixte, arrivée à 10 h. 47 ; départ à 10 h. 56 ; n° 3043 mixte, arrivée à 10 h. 45 ; départ à 10 h. 54 ; n° 3042 mixte, arrivée à 10 h. 43 ; départ à 10 h. 52 ; n° 3041 mixte, arrivée à 10 h. 41 ; départ à 10 h. 50 ; n° 3040 mixte, arrivée à 10 h. 39 ; départ à 10 h. 48 ; n° 3039 mixte, arrivée à 10 h. 37 ; départ à 10 h. 46 ; n° 3038 mixte, arrivée à 10 h. 35 ; départ à 10 h. 44 ; n° 3037 mixte, arrivée à 10 h. 33 ; départ à 10 h. 42 ; n° 3036 mixte, arrivée à 10 h. 31 ; départ à 10 h. 40 ; n° 3035 mixte, arrivée à 10 h. 29 ; départ à 10 h. 38 ; n° 3034 mixte, arrivée à 10 h. 27 ; départ à 10 h. 36 ; n° 3033 mixte, arrivée à 10 h. 25 ; départ à 10 h. 34 ; n° 3032 mixte, arrivée à 10 h. 23 ; départ à 10 h. 32 ; n° 3031 mixte, arrivée à 10 h. 21 ; départ à 10 h. 30 ; n° 3030 mixte, arrivée à 10 h. 19 ; départ à 10 h. 28 ; n° 3029 mixte, arrivée à 10 h. 17 ; départ à 10 h. 26 ; n° 3028 mixte, arrivée à 10 h. 15 ; départ à 10 h. 24 ; n°

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 24 mai. — Les réalisations effectuées durant les deux premières séances de la semaine ont assés le marché. C'est ce que nous constatons ces jours-ci et nous espérons que c'est fait très salutaire pour le marché, aussi la séance d'aujourd'hui a été plus satisfaisante. Sur de grosses demandes de Londres et Rio Tinto, toute la cote se relevait débarrassée des positions détenues par des mains trop débilles. L'ouverture de la conférence des banquiers peut faire espérer au monde des affaires, une période favorable à Londres et New-York persistant dans leurs bonnes dispositions. En résumé, début modeste et reprise générale jusqu'à clôture, mouvement basé sur la vive reprise des cours du Rio Tinto. Les changes sont soutenus, le livre sterling à 49,32 1/2, le dollar à 11,00. Le mark est ferme à 0,0370.

donné lieu à aucun mouvement intéressant. Sucreries Coloniales 233 et Foncier Colonial 1970. Saint-Gobain est de nouveau offert à 1.800. Fermé des Rizeries d'Extrême Orient à 564.

L'informateur financier, 55, rue Saint-Lazare, Paris.

AVIS MORTUAIRES Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Julien Briat, ciaron au 67^e régiment d'infanterie, mort pour la France à Verfeuil (Aisne), le 26 juillet 1918, dans sa 30^e année.

La réinhumation aura lieu le dimanche 28 mai, au cimetière de Pougues, à trois heures du soir. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

De la part de Mme Julien Briat, sa veuve; M. Lucien Briat, son fils; M. et Mme Briat, ses père et mère et de toute la famille.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de M. Charles BELLARD, caporal au 137^e d'infanterie, décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire, tué à la Tête de Faux, le 4 juillet 1918, fils de feu M. Bellard, chef cantonnier, 19, rue de la Jonction.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 26 courant, à 11 heures et demie, en l'Eglise Saint-Pierre de Nevers.

Reunion à la gare à 11 heures. Belles-sœurs et de toute la famille. Prière de considérer le présent avis comme tenant lieu d'invitation.

SERVICES MESSES Un Service de Quarantaine sera célébré en l'Eglise d'Imphy, le mercredi 30 mai, à 10 heures (heure légale), pour le repos de l'âme de Monsieur PINET DES ECOIS.

Etude de M. BONNET commissaire-priseur à Nevers

VENTE AUX ENCHERES A Nevers, salle des ventes, avenue Georges-Clemenceau, n° 1; le samedi 27 mai 1922, à 13 heures:

I. — Bon Mobilier moderne et ancien, comprenant: salle à manger, H. II buffet, 5 portes, table, chaises, armoires, buffet de cuisine L. XV, pétrin bourguignon, très joli chiffonnier L. XVI, marqueterie bois de rose, SALON L. XVI (classique), Aubusson (canapé, 4 fauteuils, 4 chaises), glace H. II, glace de salon, fauteuil Empire, pendule comtoise, bureau L. XV (dame), chaises, chauffeuse, suspension, lustre, table gigogne, chambre à coucher, commode, secrétaire, tables de nuit, machine à coudre, bicyclette, fourneau à gaz, cuisinière, falence, porcelaines, objets et bibelots de vitrine, etc., etc.

II. — Treuil monte-charge, tarare, voiture à bras et environ 400 sacs vides, banc de jardin.

Au comptant, frais en sus. 5463

VENTES UNE COLLECTION DE LA « VIE ILLUSTREE » 1901 à 1909. — 22 volumes reliure 1/2 basane. S'adresser au bureau du journal. 4222

A PROFITER DE SUITE Tonneaux vides ayant contenu de l'encre d'imprimerie, à vendre bon marché. S'adresser au bureau du journal.

CAMIONNETTE BERLIET 1.500 kilos, bon état de marche cause double emploi. S'adresser: HUET Frères, Nevers. 4500

ON DEMANDE A ACHETER Dans la Région USINES, INDUSTRIES, FONDS DE COMMERCE, PROPRIETES rapport ou agrément, quels qu'en soient la nature et le prix. Prêts, Capitaux, Commandite. Ecrire: CMNIUM IMMOBILIER, en la Bourse de Commerce, PARIS.

PERSONNEL ON DEMANDE: CELIBATAIRE Ayant accompli service militaire, toutes mains, pour travaux de culture et intérieur de ferme. Place stable. Références exigées. S'adresser au bureau du journal. 5373

UN METAYER Pour le 11 novembre prochain pour un domaine de 40 hectares, situé à Saint-Hilaire-Fontaine (Nièvre). S'adresser à M. DUREUIL, à Miljay (Nièvre). 5424

TRES BONNES GILETIERS ET TRES BONS APPICEURS A la Grande Fabrique 4, place du Lycée, Nevers. 5483

DIVERS Gros Bénéfices

assurés, sans quitter emploi. Demander conditions à Hulgérie Savonnerie H. BLANG-SOLIER à Salon de Provence. 8801

Sa quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour min. Ecr. Pantiers Parfums service C. Monaco. 4546

Maison de construction et réparations mécanique, R. PAULIN 23, rue Victor-Hugo, Nevers

VENTE DE MATERIEL DE BATAILLE remis état neuf, livrable de suite

6 locomotives 6 HP. Société Française; 2 locomotives 6 HP. Brouhot; 1 locomobile 7 HP. Merlin; 1 locomobile 7 HP. Brouhot; 1 locomobile 6 HP. Algharet; 1 locomobile 5 HP. Société Française; 1 locomobile 4 HP. Société Française.

Un matériel complet avec bottière 7 HP. Brouhot; Bateuse à bain d'huile; 2 Bateuses S. Vierzonnaise; 2 Bateuses grand travail Brouhot; Bateuse à bain d'huile.

VINGT-CINQ FRANCS par jour à toute personne sachant écrire. A FOURNIER, 55, avenue Chartras, Clermont-Ferrand (P. de-Dôme). Joindre timbre pour réponse. 5388

OCCLUSION Ford torpédo française, peu roulé, bon état, 6.000 fr.; Cadillac de 1.000 cc., bon état, 11.000 fr.; Cadillac C.B.A. Berliet, 4 tonnes, bon état, 9.000 fr.; GIRAUD-LECAS, à Champigny (Nièvre). 5123

VERITABLE OCCASION Voiturette 2 places, en parfait état de marche, 10 HP, carrosserie confortable Spider à l'arrière « Reylor », moteur Chapuis-Dornier 1913. Prix avantageux. S'adresser au bureau du journal. 5125

ACHAT DE VOITURES DE LUXE A deux et quatre roues. Faire offres détaillées et prix FLOUANNIN, à Vandœuvre (Nièvre). 5437

FABRIQUE DE DRAPS DE LIT Vente Réclame avec primes

AVIS Nous expédions une paire de beaux draps Français de 2 pièces 200 x 300 en belle toile coton première qualité, surjet fait à la main, 49 fr. la paire. Franco contre remb.

NOTA Pour toute commande de 2 paires de draps pendant 15 jours, la maison donne gratuitement 2 superbes primes: 1° une belle couverture blanche molletonnée av. rayures fant.; 2° une nappe av. 12 serviettes simili lingeerie. Ecr. FABRIQUE DE DRAPS DE LIT, 21, rue Saint-Bruno, MARSEILLE. 5453

LIVRAISON RAPIDE Fils de bottelages foin, paille Fil pour clôtures et vignes PRIX DE FABRIQUE

A. DELSAUX, 88, avenue Niel, PARIS (17^e)

PLANTES A MASSIFS (Géraniums, héliotropes, sauges, bégonias, cannas, dahlias, zinnias, reines-marguerites, etc.) disponibles par milliers aux plus bas prix, chez

CHEVALIER HORTICULTEUR 1, rue de Mousse, et 4, place Président-Wilson, Nevers (tél. 4-22)

Livraison immédiate à toutes distances DEMANDEZ SON PRIX COURANT

Pour vos premières Communions et vos cadeaux de Noces N'oubliez pas

Que si vous voulez un BON ET BEAU SERVICE DE TABLE, MANCHE EBENE, CORNE, IVOIRE NACRE ou ARGENT, c'est toujours à la vieille et sérieuse Maison MATRAS.

L. HEBRAL, successeur Rue Ferdinand-Gambon, n° 5, Nevers

qu'il vous faut aller. Outre un grand choix de ces RAVISSANTS SERVICES, vous trouverez un bel assortiment de COUVERTS ARGENT, CUILERES A CAFE, LOUCHES, TIMBALES, etc. etc. Avec des nouveaux prix surprenants

MAISON DE CONFIANCE ABSOLUE

Voitures d'Enfants LANDAUS — CHARRETTES ANGLAISES VOITURES PLIANTES Catalogue sur demande

G. Péaron: NEVERS — 61, Rue de Nièvre — NEVERS Agent des Cycles: La Française - Diamant - Automoto - Alcyon Fournisseur de l'Union P.-L.-M.

Crédit Foncier de France Prêts aux Particuliers, Communes, Syndicats Et Etablissements publics AVEC OU SANS AMORTISSEMENT

Henry PEIGNIEUX, directeur, 26, rue des Trois-Carreaux (angle de la rue Mirangon), NEVERS

La 12 H.P. o. Vinot-Deguingand est la voiture qui vous convient Parce qu'elle est construite pour durer

Chez VINOT-DEGUINGAND on ne paie pas la MARQUE mais la QUALITE

Agence exclusive pour: la NIEVRE (arrondissement de Nevers), l'ALLIER et la GOTE-D'OR: JEAN COUJARD, DECIZE (Nièvre) — Téléphone 42

Qui se tient à votre disposition pour vous faire faire un essai et vous donner tous renseignements que vous pourriez désirer. DEMANDEZ LES DELAIS DE LIVRAISON.

EQUARRISSAGE de la NIEVRE

" Société Nivernaise " Etablissements Maurice CORBÉRY

Enlèvement immédiat de tous animaux morts ou hors d'usage ENGRAIS SIMPLES ET SPÉCIAUX pour toutes cultures

BUREAU DE COMMANDES 15, Rue des Merciers, NEVERS — Téléphone: 0-66 —

USINE DES FOUILLES (Clos d'Equarrissage) — Tél. 2-61 Télégr. Corbery-Nevers ou Société Nivernaise

CHAMBRON LUCIEN Ingénieur-Agronome MOULINS-SUR-ALLIER

ÉLEVATION D'EAU Bâters hydrauliques — Moto-pompes Moulins à Vent

chauffage central

Fabrique de Dragées Spécialités de BOITES DE BAPTÊMES FONTENAY 10 et 12, place Guy-Coquille, NEVERS Téléphone 3-01.

AGRICULTEURS Si vous voulez du bon marché

Achetez plutôt une machine d'occasion de bonne marque, bien réparée, qu'une machine neuve de marque inférieure. Vous êtes toujours sûrs d'avoir une machine construite en matière de première qualité

Vous trouverez des Faucheuses, Réateurs et Moissonneuse-Lieuse d'occasion et de bonne marque chez

André LUCET 18-20-22, Rue du Champ-de-Foire, NEVERS

PIECES DE RECHANGE ET REPARATIONS DE MACHINES DE TOUTS SYSTEMES

Officiers Ministériels

Etude de M. Maurice BOT, notaire à Château-Chinon

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES d'un Important Mobilier

Dépendant du Château de Saint-Michel, commune de Rémyilly (Nièvre), à 2 kilomètres de la gare de ce nom (P.-L.-M.)

Le dimanche 4 juin 1922, à 14 heures (heure légale), et le lundi 5 juin, de 8 heures à midi et à partir de 14 heures. Il sera procédé par le ministère de M. BOT, notaire, dans le parc du château de Saint-Michel, commune de Rémyilly, à la vente aux enchères publiques:

D'un mobilier de cuisine, salle à manger, bureau, salon, chambres à coucher, vestibule, jardin d'hiver, salle de bains, cabinets de toilette, commodes, chambres de domestiques, pot-bouquet, buffet, armoire en chêne, buffet, placard suspension, hotte, bahut, escabeau, salle à manger Henri II, couverts porcelaine, service à café et cristaux, une suspension lampe cuivre de grand style, assiettes et plats décoratifs, cadres et tableaux, garnitures de cheminées, table ronde acajou, buffet acajou, tapis, chaises acajou, tapis, chaises acajou, tabouret, un piano, table, objets divers, glaces, chenets, horloge Louis XV, pendule Louis XV, table gigogne, table à jeu, table liseuse, garnie-feu, lampe à colonne, étagère japonaise, une coupe porcelaine Saxe et ornementation, une grande table de salon oval, avec incrustations et appliques cuivre, fauteuils confortables, canapés, chaises basses, coussins, ancien buffet Louis XVI, gueridon, plusieurs armoires anciennes, prie-Dieu, fauteuil pliant, une baignoire, un chauffe-bain, aquarelles et peintures, lits complets, sommiers, matelas, couvertures, armoires à glace, armoires pleines, tables de nuit, descentes de lit, garnitures de cheminées, tables-toilette, services à toilette, fauteuils et chaises de chambres, étagères, secrétaires, armoires à linge, lit pliant, fessiveuse, bascule, coffre à bois, un tonneau d'arrosage, harnais, une victoria capote cuir, etc., etc., et quantité d'autres objets.

Au comptant et 10 % en sus, outre la taxe de luxe pour les objets qui y seraient soumis. On est prié de se procurer de la monnaie.

En cas de pluie, la vente sera, sans autre avis, renvoyée au dimanche 11 juin 1922, à partir de 9 heures du matin. Pour tous renseignements s'adresser à M. BOT, notaire. 5481

Etude de M. L. GALLICHER-LAVANNE, Docteur en droit, Notaire à Nevers

Suivant contrat passé devant M. Gallicher-Lavanne, notaire à Nevers, le 16 mai 1922, M. Emile LEVEILLE, demeurant à Nevers, rue de Nièvre, n° 6, a vendu à MM. François-Louis BOBIN, directeur d'usine, demeurant à Beaune, et Joseph-Gabriel BOBIN, dessinateur demeurant à Nevers, 36, rue d'Alsace-Lorraine, le fonds de commerce de garage, réparations et entretien de voitures et camions automobiles, connu sous le nom de GARAGE DU MORVAN, exploité à Nevers, rue du Moulin d'Écorce, comportant le nom commercial, la clientèle, l'achatan-

dage qui y sont attachés, avec bail du local où il est exploité, le matériel et l'outillage, les marchandises et approvisionnements.

La prise de possession a été fixée au 17 mai 1922. Les oppositions à faire, s'il y a lieu, sur le prix de la vente, devront être formées au plus tard dans les dix jours qui suivent la présente insertion, renouvelant une précédente naruée dans le journal « Paris-Centre » feuille du jeudi 18 mai 1922: elles seront reçues à Nevers en l'étude de M. Gallicher-Lavanne notaire, où domicile a été élu à cet effet. Pour seconde insertion: F. BOBIN, J. BOBIN. 5407

Fabrique spéciale de Paletots de Chèvre suisse

Prévost-Maréchal FOURREUR SPÉCIALISTE 12, rue La-Fayette, Nevers — Téléphone, 1-42

Gardes, Réparations, Transformations pendant la Saison d'été

Courrier des Eaux Hôtels et Maisons recommandés

BOURBON-LANCY (Saône-et-Loire)

A 35 kilomètres de Moulins, Station pour les Rhumatismes, Névralgies, Affections goutteuses, blessures de guerre et maladies du cœur. « Eaux thermales décorées d'intérêt public »

GRAND HOTEL, dépendances de l'Etablissement Thermal, situé au milieu d'un vaste parc, cuisine de régime, 120 chambres; téléphone n° 1, électricité, garage, autobus, cinéma, théâtre, casino, baccara, billards, etc.

HOTELS SAINT-LEGER, des SOURCES, BELLEVUE-HOTEL, VILLA MARIE-LOUISE, etc. l'Étab. Thermal, Cuisine soignée, régime. Gustave MONTARON, propriétaire, Tél. 11.

HOTEL DES THERMES, GRAND HOTEL MARION, les plus près de l'Etablissement et du Parc. Prix modérés. Cuisine renommée. Téléphone 13. Veuve DUPLAT, propriétaire.

VILLA MEDICIS, pension de famille, vue confortable, jardin ombragé, table de régime. COURVOISIER, propriétaire.

VILLA RACHEL, appartement et chambres meublées très confortables, près l'Etablissement. Veuve PORNON, propriétaire.

HOTEL DE LA POSTE, Vve LAUROY, succ. Ouvert toute l'année, cuis. soig., prix modéré, room, aux touristes et voyageurs d. com. Omnibus à 1. les trains, G. Bourton-Fourcât, Tél. 6.

HOTEL ROCHARD, bien situé, cuisine soignée, Cour et jardin. ROCHARD, propriétaire.

HOTEL REBY, pension de famille, près l'établissement, garage.

VILLA DU COTEAU, chambres meublées, RAY, propriétaire.

P. MEYER, Confiseur-Chocolatier.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier)

à 20 kilomètres de Moulins Etablissement thermal civil et militaire, eaux chlorurées sodiques, 53° iodo-bromurées, et radioactives, arthritismes, paralysies et blessures de guerre, maladies des femmes.

HOTEL DES SOURCES, face à l'Étab. — GONDRE Bissement, Electricité, Tél. 15 — directeur Casino, orchestre, théâtre.

HOTEL PAVILLON TALLEYRAND, sur le Parc, près l'Étab. confort, élect. G. Jard, garage recon. au Touring-Club. Tél. 23.

GRAND HOTEL DES BAINS, à proxim. de l'Étab. Jard. Gar. élect. Tél. 18. AUCLAIR, propr. Chef de cuisine.

HOTEL DU GRAND CONDE, jardin, électricité, garage, NAMY, propriétaire.

POUGUES-LES-EAUX

SPLENDID HOTEL. — Dans le parc de l'Établissement Thermal, conf. mod. Rest. du Casino, cuis. 1^{re} ordre, cave renom. Hoppas prix fixe et à la carte. Auto-Gar. avec boxes sep., fosse, etc.

GRAND HOTEL DU PARC, ouvert 15 mai, 30 septembre, le plus près des bains, cuisine bourgeoise, auto-garage, téléphone n° 4. JEANDET, propriétaire.

NÉRIS-LES-BAINS

Etablissement Thermal ouvert du 15 Mai au 1^{er} Octobre, Station des nerveux, Rhumatismes, Maladies de la femme.

GRANDS HOTELS ROCHETTE ET DE FRANCE, cuis. soign. Gr. jardins. PREVOST, propriétaire. — Garage. — Téléphone n° 3.

HOTEL PROMENADE, premier ordre. Cuisine soignée. BONY, propriétaire. Tél. 9.

HOTEL LEOPOLD ET ALBERT 1^{er}, pr. l'Étab. Gr. jardin, eau courante, cuis. soign., régime garage avec fosse. Tél. 21. R. BOURDIN, propr.

HOTEL DE L'EUROPE, pr. l'Étab. cuisine soignée, élect. de 16 à 18 francs.

Saint-Honoré-les-Bains

Eaux sulfureuses arsenicales, les seules de cette composition en France, Maladies des voies respiratoires (asthme, bronchite, laryngite, rhume de foies) Malad. d. enfants. Trait. des gazes

GRAND HOTEL DU MORVAN, HOTEL REGINA, HOTEL DES BAINS, emplacement merveilleux dans le parc, restaurant, terrasse, dîner et concerts, cuisine et cave renommées, téléphone 07 et 019.

Casino, théâtres, musique, dancing, baccara, petits chevaux. Pierre VALSORDIFF, propriétaire directeur, Autobus, gare Remilly, Saint-Honoré. Service d'autos-cars dans le haut Morvan.

GRAND HOTEL BELLEVUE, confort moderne, électricité, garage, en face l'Etablissement Thermal, restaurant, prix réduits en juin et septembre. Tél. 6. Mme veuve WALSORFF, propriétaire.

HOTEL CASTEL DU PARC. — F. IMBERT, directeur. Entièrement remis à neuf, dernier confort, situé dans Parc Étab. Elect. Tél. 17. Cuisine tout premier ordre, caves renommées. Autobus à tous les trains. Garage.

HOTEL HARDY, à l'entrée du parc, important agrandissement, entièrement remis à neuf, cuisine très soignée, vie de famille, électricité, garage, téléphone 18.

HOTEL LANOISELLE, ouvert toute l'année, à l'entrée du Parc, pension de famille, recommandé, électricité, jardin, garage.

VICHY

La Reine des Villes d'Eaux du monde entier, reçoit la visite de plus de 100.000 étrangers chaque année. Tellement connue qu'il est superflu de la présenter: Casino, merveilleux d'art et de confort, salles de théâtres magnifiques. A représentations par les artistes de Paris.

FARG ET MAESTRI, tab. Régime. J. ALETI. THERMAL PALACE, tab. Régime. J. RAINELLI.

CARLTON HOTEL, tab. Régime. F. HAINZL. PAVILLON SEVIGNE, tab. Régime. J. MARTIN.

HOTEL RADIO, Maison spéciale de Régime, prix modéré. Tél. 0-35. G. PRASLOIS.

SPLENDID HOTEL sur les Bains, face au Casino, dernier confort, table de Régime, prix modéré. Tél. 0-35. G. PRASLOIS.

HOTEL DE GRIGNAN, place Séguié, Ascens. Héau courante; gar. à près des Sources, des Bains, du Casino; Cuisine soignée; tables de régime. Prix modérés. J. BEISSEAU, propr.

GRAND HOTEL DES CONSULS ET SAINT-JAMES, face la Source de l'Hôpital, sur le Parc. Régime, prix modéré, omnibus à tous les trains. Tél. 2-54. LEPLAIX, propriétaire.

HOTEL DE LONDRES, 7, boulevard de Russie, à proximité du Casino et des Sources, cuisine renommée, Régime. Prix modérés. Tél. 5-27. VELLARD, propriétaire.

HOTEL DE N.-D. de LORETTE et de CANNES

14, rue M.-Foch, confort mod., javabos, cuis. soign. Télégr. 4-16. Mme SAULÉ, propriétaire.

HOTEL BOURGEOIS, 2, Place de l'Église Saint-Blaise, centre des Etablissements, cuisine bourgeoise, jardin ombragé. RAISIN, propr.

VILLA CONVERT, 36, 34, 32, rue Barlaeus, agrandissement, maison de famille, cuisine bourgeoise.

BASSERIE TERMINUS, Place de la Gare. Restaurant, prix fixe et à la carte, cuisine soignée, chambres confortables av. cabinet de toilette, tél. 1-25. BOIN propr.

NOUVEAU CASINO DE VICHY. Le plus parisien des Théâtres. Les plus grandes vedettes parisiennes. Son Restaurant.

MANBY à Vichy, sur le Parc. Téléments pour Dames et Messieurs, ville, sports, voyages. Maison ouverte toute l'année.

Etablissement HYDROTHERAPIQUE AN FRAL D'AUVERGNE: BRIGODE (Haute-Loire) Neurassthénie, affections nerveuses, cure à air et de repos. De 20 à 30 fr par jour, tout compris. — Saison du 1^{er} avril au 1^{er} novembre.

PASTILLES MIRATOR Constipation S'CHATEL-GUYON 3